

Diplôme :

Mention :

Spécialité :

Année :

GUIDE DES ÉTUDES

- 1 - Description de la formation
- 2 - Calendrier
- 3 - Maquette pédagogique
- 4 - Contenu des enseignements
- 5 - Règlement des études
- 6 - Modalités de contrôle des connaissances
- 7 - Aide à la réussite
- 8 - Équipe pédagogique de la formation
- 9 - Équipe administrative et technique
- 10 - La Bibliothèque : L'autre lieu pour réussir ses études
- 11 - Le Centre de Ressources en Langues (CRL)
- 12 - Environnement Numérique de Travail (ENT)

Département : Sciences et Techniques

GUIDE DES ÉTUDES

1 - Description de la formation

La Licence mention informatique est une formation qui se déroule en trois ans, 6 semestres d'enseignement permettant d'acquérir 180 ECTS. La formation dispensée dans cette licence a pour objectif de former les étudiants à diverses approches de programmation (impérative, objet, logique, mathématique) ainsi que de les initier à l'utilisation et l'administration des bases de données, des systèmes informatiques et des réseaux informatiques, l'analyse des données et du traitement d'images.

Des bases théoriques seront également dispensées pour une meilleure compréhension des fondements de l'informatique pour permettre la nécessaire adaptation dans ce domaine en évolution constante et rapide. Ces enseignements seront appliqués pour réaliser des programmes informatiques dans des domaines variés.

En complément, des enseignements pour la maîtrise de l'anglais, des techniques de communication et de la gestion d'entreprise sont prévus pour une meilleure insertion professionnelle.

L'approche générale de la licence est d'aller de la pratique à la théorie et de la théorie à la pratique. Les étudiants seront amenés à tester de manière pratique sur ordinateur les bases théories enseignées et également à étudier les principes rencontrés dans la pratique informatique à travers les outils théoriques.

Cette licence comporte deux orientations :

- Orientation "monde professionnel"
- Orientation "poursuite d'études"

La licence d'informatique vise donc le double objectif de poursuite d'études et d'insertion professionnelle. Cette formation est adaptée aussi bien aux étudiants qui souhaitent accéder au marché de l'emploi avec un diplôme bac+3 que pour les étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études en école d'ingénieur, en master MIAAGE ou en master Informatique.

À l'issue de cette licence, les étudiants auront acquis des compétences d'analystes-programmeurs et de développeurs, de gestionnaires de système et réseaux. Les étudiants auront acquis une culture et une expérience fiables leur permettant de s'adapter aux évolutions des sciences et techniques au cours de leur vie professionnelle.

Dans un premier temps, cette formation est constituée d'un premier semestre majoritairement commun avec les licences de mathématiques et de physique-chimie. Ce semestre est composé d'enseignements en physique, mathématiques et informatique permettant d'assurer des bases fondamentales solides et permettre aux étudiants, durant un semestre, d'affiner leur choix d'orientation définitif à la suite de cette formation pluridisciplinaire.

A partir du second semestre, les parcours se dissocient de façon à proposer des enseignements spécialisés et appliqués en relation avec chacune des disciplines.

Insertion professionnelle

Pour les étudiants qui choisissent une insertion professionnelle à l'issue de la licence, ils pourront occuper des emplois de technicien supérieur en informatique ou de responsable informatique dans de petites structures. Ils auront appris à travailler en équipe sous la direction d'un chef de projet. Ils seront formés à une intégration dans des entreprises du secteur informatique mais également dans des services ou départements nécessitant des compétences en informatique.

Secteur d'activités ou emplois visés

- Concepteur d'application informatique,
- Développeur d'application,
- Développeur d'application Web,
- Chef de projet étude et développement informatique,
- Analyste-programmeur,
- Analyste de gestion informatique,
- Analyste responsable d'application informatique,
- Technicien d'exploitation informatique,
- Analyste d'exploitation,
- Responsable du parc informatique,
- Administrateur de la messagerie,
- Administrateur de bases de données,
- Administrateur réseau informatique,
- Administrateur système informatique.

Poursuite d'études

Les étudiants titulaires de ce diplôme ont la possibilité de poursuivre leur cursus en école d'ingénieurs en informatique, en master MIAGE ou en master informatique.

Les deux orientations proposées sont :

- Orientation "monde professionnel" pour ceux qui se destinent à une intégration dans le monde professionnel
- Orientation "poursuite d'études" pour ceux qui se destinent à poursuivre leurs études en école d'ingénieurs d'informatique, en master MIAGE ou en master informatique.

Il est important de noter que les étudiants ayant choisi l'orientation "monde professionnel" ne leur interdit pas de poursuivre leurs études. Inversement, ceux qui ont choisi l'orientation "poursuite d'études" ne leur interdit pas de s'insérer dans le monde professionnel dès la fin de leur licence. L'UNC fait un effort particulier pour aménager les enseignements pour ceux qui ont choisi l'orientation "poursuite d'études" de manière à ce qu'ils puissent s'inscrire en école d'ingénieurs, en master MIAGE ou en master informatique dès la fin de la licence alors que les autres devront attendre 9 mois avant d'intégrer une formation en métropole. Cette remarque ne s'adresse pas aux étudiants qui se destinent à poursuivre leurs études dans un pays au calendrier austral.

Conditions d'admission

L'admission en 1ère année est conditionnée à l'obtention d'un baccalauréat (séries S et STI2D recommandées) ou d'un diplôme équivalent. En fonction de leurs résultats, les étudiants ayant commencé un cursus dans une autre université, les étudiants venant de classes préparatoires, les titulaires d'un D.U.T. ou d'un B.T.S peuvent intégrer la Licence Sciences Pour l'Ingénieur (éventuellement en deuxième ou troisième année) après examen de leur dossier par la commission de validation des études supérieures. Compétences acquises en fin de licence

Informatique Compétences informatiques

Le titulaire de cette licence sera capable de développer ses compétences informatiques dans les domaines suivants :

- le développement d'applications informatiques et la gestion de bases de données :
 - connaître plusieurs styles/paradigmes de programmation et plusieurs langages ;
 - mettre en œuvre les concepts de l'approche impérative et de l'approche objet.
 - participer à la rédaction du cahier des charges, à l'analyse, puis la spécification de l'application ;
 - réaliser des protocoles de tests et la mise en production ;
 - accompagner les utilisateurs aux usages des applications informatiques ;
 - contribuer à la maintenance évolutive et corrective
 - modéliser, implanter et administrer les bases de données ;
- l'exploitation, l'administration et la maintenance informatique :
 - contribuer au bon fonctionnement des architectures existantes ;
 - participer à l'élaboration de projets de mise en exploitation, à la gestion du parc informatique et réseau en garantissant la sécurité.
- l'évaluation de la pertinence d'une solution informatique :
 - analyser, interpréter les résultats produits par l'exécution d'un programme ;
 - expliquer et documenter la mise en œuvre d'une solution technique ;
- le suivi de l'évolution des connaissances et la transmission de son savoir :
 - connaître les savoirs pratiques et les technologies actuelles attachés à la discipline ;
 - être en capacité de réinvestir les connaissances acquises dans un contexte professionnel ;
 - être en capacité d'assurer une veille dans les domaines technologiques.

Compétences informatiques théorique et mathématiques

Le titulaire de cette licence aura aussi les compétences en informatique théorique et en mathématiques :

- avoir compris l'étude de l'aléatoire (probabilités et statistiques) et son application au traitement de données ;
- comprendre les outils logiques et algébriques fondamentaux (théorie des langages, logique et raisonnement, ...) et leurs implications dans la programmation ;
- connaître les concepts fondamentaux de complexité, calculabilité, décidabilité : apprécier la complexité et les limites de validité d'une solution.

Compétences transverses

Le titulaire de cette licence possédera une polyvalence de compétences et sera formé aux sujets suivants

- Connaissance du monde l'entreprise
 - gestion des entreprises,
 - droit, en particulier le droit de l'informatique,
 - environnement économique et financier de l'entreprise,
 - communication.
 - s'exprimer par écrit et par oral sur un sujet informatique en français et en anglais § comprendre une conversation ou un document portant sur un informatique/mathématique en anglais.
 - Avoir une connaissance de l'art de communication dans un contexte professionnel

GUIDE DES ÉTUDES

2 - Calendrier

CALENDRIER 2017 Département ST

Janvier				Février				Mars				Avril				Mai				Juin			
1 D				1 M		S5-semaine1	5	1 M				1 S				1 L	1er mai	18	1 J				
2 L			1	2 J				2 J				2 D				2 M	Semaine 12		2 V				
3 M				3 V				3 V				3 L			14	3 M		Vacance S5	3 S				
4 M				4 S				4 S				4 M	Vacances	Vacances		4 J			4 D				
5 J				5 D				5 D				5 M	Enseignants	Enseignants		5 V			5 L			23	
6 V				6 L	Pré rentrée	S5-semaine2	6	6 L	Semaine 5	S6-semaine6	10	6 J	étudiants	étudiants		6 S			6 M				
7 S				7 M	Rentrée			7 M				7 V				7 D			7 M	SUSPENSION	SUSPENSION		
8 D				8 M	Semaine 1			8 M				8 S				8 L	8 mai	19	8 J	DES COURS	DES COURS		
9 L			2	9 J				9 J				9 D				9 M	Semaine 13	S6-semaine 1	9 V				
10 M				10 V				10 V				10 L	Semaine 9	S5-semaine10	15	10 M			10 S				
11 M				11 S				11 S				11 M				11 J			11 D				
12 J				12 D				12 D				12 M				12 V			12 L	Semaine 1	S6-semaine 5	24	
13 V				13 L	Semaine 2	S5-semaine3	7	13 L	Semaine 6	S5-semaine7	11	13 J				13 S			13 M				
14 S				14 M				14 M				14 V				14 D			14 M				
15 D				15 M				15 M				15 S				15 L	Semaine 14	S6-semaine 2	20	15 J			
16 L			3	16 J				16 J				16 D				16 M			16 V				
17 M				17 V				17 V				17 L	Pâques			17 M			17 S				
18 M				18 S				18 S				18 M	Semaine 10	S5-semaine11		18 J			18 D				
19 J				18 D				19 D				19 M				19 V			19 L	Semaine 2	S6-semaine 6	25	
20 V				20 L	Semaine 3	S5-semaine4	8	20 L	Semaine 7	S5-semaine8	12	20 J				20 S	Fin S1 S3		20 M				
21 S				21 M				21 M				21 V				21 D			21 M				
22 D				22 M				22 M				22 S				22 L		S6-semaine 3	21	22 J			
23 L			4	23 J				23 J				23 D				23 M			23 V				
24 M				24 V				24 V				24 L	Semaine 11	S5-semaine12	17	24 M	Semaine de révision		24 S				
25 M				25 S				25 S				25 M				25 J			25 D				
26 J				26 D				26 D				26 M				26 V			26 L	Semaine 3	S6-semaine 7	26	
27 V				27 L	Semaine 4	S5-semaine5	9	27 L	Semaine 8	S5-semaine9	13	27 J				27 S			27 M				
28 S				28 M				28 M				28 V				28 D			28 M				
29 D				29 M				29 M				29 S		Fin S5		29 L		S6-semaine 4	22	29 J			
30 L			5									30 J				30 D			30 M	ET1			
31 M								31 V								31 M	S1/S3						

Juillet				Aout				Septembre				Octobre				Novembre				Décembre			
1 S				1 M				1 V				1 D				1 M	Férieré		1 V				
2 D				2 M				2 S				2 L				40	2 J		2 S				
3 L	Semaine 4	S6-semaine 8	27	3 J				3 D				3 M				3 V			3 D				
4 M				4 V				4 L	Semaine 11		36	4 M	semaine de révision			4 S			4 L			49	
5 M				5 S		Fin cours S6		5 M				5 J				5 D			5 M				
6 J				6 D				6 M				6 V				6 L			45	6 M			
7 V				7 L				7 J				7 S				7 M			7 J				
8 S				8 M	Vacances	Vacances	32	8 V				8 D				8 M			8 V				
9 D				9 M	Enseignants	Enseignants		9 S				9 L				9 J			9 S				
10 L	Semaine 5	S6-semaine 9	28	10 J	étudiants	étudiants		10 D				10 M				10 V			10 D				
11 M				11 V				11 L	Semaine 12		37	11 M	ET 1			11 S	Férieré		11 L			50	
12 M				12 S				12 M				12 J	S2/S4			12 D			12 M				
13 J				13 D				13 M				13 V				13 L			46	13 M			
14 V	Fête nationale			14 L				14 J				14 S				14 M			14 J				
15 S				15 M	Assomption			15 V				15 D				15 M			15 V				
16 D				16 M				16 L				16 L				42	16 J		16 S				
17 L	Semaine 6	S6-semaine 10	29	17 J	ET 2	ET 2		17 D				17 M				17 V			17 D				
18 M				18 V	S1/S3	Sem 5		18 L	Semaine 13		38	18 M				18 S			18 L			51	
19 M				19 S				19 M				19 J				19 D			19 M				
20 J				20 D				20 M				20 V				20 L			47	20 M			
21 V				21 L	Semaine 9		34	21 J				21 S				21 M			21 J				
22 S				22 M				22 V				22 D				22 M			22 V				
23 D				23 M				23 L				23 L				43	23 J	ET 2	23 S				
24 L	Semaine 7	S6-semaine 11	30	24 J				24 D				24 M				24 V			24 D				
25 M				25 V				25 L	Semaine 14		39	25 M				25 S			25 L			52	
26 M				26 S				26 M				26 J				26 D			26 M				
27 J				27 D				27 M				27 V				27 L			48	27 M			
28 V				28 L	Semaine 10		35	28 J		ET2	S6	28 S				28 M			28 J				
29 S				29 M				29 V				29 D				29 M			29 V				
30 D				30 M				30 S	Fin cours S2 S4			30 L				44	30 J		30 S				
31 L	Semaine 8	S6-semaine 12	31	31 J				31 M				31 M							31 D				

Calendrier L3 informatique

L3 (semestre 5)

Début des enseignements (période 1)	Mercredi 1 février 2017	Samedi 1 avril 2017
Suspension des cours	Dimanche 2 avril 2017	Dimanche 9 avril 2017
Reprise des enseignements (période 2)	Lundi 10 avril 2017	Samedi 29 avril 2017
Fin du semestre 5	Samedi 29 avril 2017	

L3 (semestre 6)

Début des enseignements (période 1)	Mardi 9 mai 2017	Samedi 3 juin 2017
Suspension des cours	Dimanche 4 juin 2017	Dimanche 11 juin 2017
Reprise des enseignements (période 2)	Lundi 12 juin 2017	Samedi 5 août 2017
Suspension des cours	Dimanche 6 août 2017	Dimanche 13 août 2017
Semaine de d'examen 2ème session S5	Mercredi 16 août 2017	Samedi 19 août 2017
Semaine de d'examen 2ème session S6	Lundi 25 septembre 2017	Samedi 30 septembre 2017
Soutenance de stage professionnel	Début février 2018	

GUIDE DES ÉTUDES

3 - Maquette pédagogique

semestre 1	L Info	ECTS	CM	TD	TP
INFOS1-UE1	UE1				
25_0081	Algèbre 1	4	18	20	
25_0082	Analyse 1	4	18	20	
26_0075	Outils Mathématiques 1	2	8	12	
INFOS1-UE2	UE2				
27_0150	Algorithmique et programmation 1	8	16	24	12
27_0113	Programmation pour les applications scientifiques et de l'ingénierie	3	8	8	8
INFOS1-UE3	UE3				
60_0035	Physique générale 1	6	28	26	
INFOS1-UE4	UE4				
27_0149	Ingénierie informatique et Interface homme machine (IHM)	2	0	2	8
INFOS1-UE5	UE5				
71_0110	Méthodologie et recherches documentaires	1	2	4	
semestre 2	L Info	ECTS	CM	TD	TP
INFOS2-UE1	UE1				
25_0025	Logique mathématique	2	12	14	
26_0056	Outils Mathématiques 2	4	18	18	
INFOS2-UE2	UE2				
27_0114	Algorithmique et programmation 2	5	12	24	12
11_0296	Anglais scientifique 1	2		20	
71_0122	Techniques d'expression écrite et orale	3	4	10	10
INFOS2-UE3	UE3				
27_0106	Pratique du langage C	3	0	0	20
INFOS2-UE4	UE4				
27_0107	Introduction aux bases de données	3	10	10	10
INFOS2-UE5	UE5				
27_0009	Architecture des ordinateurs	3	14	6	16
INFOS2-UE6	UE6				
27_0115	Introduction aux systèmes d'exploitation	3	10	6	14
INFOS2-UE7	UE7				
01_0209	Droit de l'informatique	2	18		

semestre 3	L Info	ECTS	CM	TD	TP
------------	--------	------	----	----	----

INFOS3-UE1	UE1				
11_0297	Anglais scientifique 2	2		20	

INFOS3-UE2	UE2				
27_0109	Introduction à l'analyse de données	4	20	20	

INFOS3-UE3	UE3				
27_0116	Informatique et électronique industrielles	4	12	0	18

INFOS3-UE4	UE4				
27_0117	Systèmes d'informations géographique et télédétection	4	12		20

INFOS3-UE5	UE5				
27_0118	Fondements théoriques de l'informatique	3	14	16	

INFOS3-UE6	UE6				
27_0119	Graphes et algorithmes	4	12	12	12

INFOS3-UE7	UE7				
27_0120	Bases de données avancées 1	4	10	12	12

INFOS3-UE8	UE8				
27_0121	Programmation avancée	5	12	6	24

semestre 4	L Info	ECTS	CM	TD	TP
------------	--------	------	----	----	----

INFOS4-UE1	UE1				
06_0192	Gestion en entreprise	3	10	20	

INFOS4-UE2	UE2				
27_0122	Programmation orientée objets 1	3	12	8	12

INFOS4-UE3	UE3				
27_0123	Automates et langages	4	18	20	

INFOS4-UE4	UE4				
27_0124	Technologies Web	4	24		16

INFOS4-UE5	UE5				
27_0125	Introduction aux réseaux	4	18	6	12

INFOS4-UE6	UE6				
27_0126	Méthodologie informatique	2	10	10	

INFOS4-UE7	UE7				
11_0308	Anglais scientifique 2	3		20	

INFOS4-UE8	UE8				
99stag_0120	Stage en entreprise(4 semaines)	7			

semestre 5		ECTS	CM	TD	TP
------------	--	------	----	----	----

Parcours Informatique

INFOS5-UE1	UE1				
71_0130	Techniques de communications dans le monde professionnel	3		20	

INFOS5-UE2	UE2				
11_0309	Anglais scientifique	3		20	

INFOS5-UE3	UE3				
27_0127	Logique et programmation logique	4	12	12	12

INFOS5-UE4	UE4				
27_0128	Programmation orientée objets 2	4	10		30

INFOS5-UE5	UE5				
27_0129	Bases de données avancées 2	4	14	16	10

INFOS5-UE6	UE6				
27_0130	Génie logiciel	4	12	12	10

INFOS5-UE7	UE7				
27_0131	Administration des systèmes d'exploitation	4	16		20

INFOS5-UE8	UE8				
06_0187	Gestion et prise de décision	4	20	20	

semestre 6		ECTS	CM	TD	TP
------------	--	------	----	----	----

Parcours Informatique

INFOS6-UE1	UE1				
11_0107	Anglais scientifique	3		20	

INFOS6-UE2	UE2				
27_0136	Analyse exploratoire des données	4	20	20	

INFOS6-UE3	UE3				
27_0137	Intro à l'administration des bdd	3	14		16

INFOS6-UE4	UE4				
27_0138	Programmation orientée objets 3	3	14		16

INFOS6-UE5	UE5				
27_0139	Administration des réseaux	4	20	20	

INFOS6-UE6	UE6				
27_0140	Traitement d'images	4	14	14	12

INFOS6-UE7	Option - Orientation Master ou Orientation Professionnelle (9ECTS)				
1C 27_0141	Décidabilité et complexité	4	20	20	
1C 85_0034	Projet tuteuré	5			
2C 99stag_0121	Stage en entreprise (12 semaines)	9			

GUIDE DES ÉTUDES

4 - Contenu des enseignements

Licence Sciences, Technologies, Santé Mention Informatique

Semestre 1

UE :	Maths I
Elément constitutif :	Algèbre 1
Objectifs :	Etudier l'algèbre matricielle.
Prérequis :	Aucun
Programme :	Révisions : Notation sigma, raisonnement par récurrence.
	- Opérations sur les matrices : corps, matrices, addition et multiplication scalaires, combinaison linéaire, multiplication.
	- Déterminant des matrices carrées : déterminant d'ordre 3, interprétation géométrique, développement, opérations sur les lignes et les colonnes, multiplicativité du déterminant. Résolution des systèmes linéaires.
	- Applications : Suites récurrentes linéaires et équations différentielles linéaires à coefficients constants.

UE :	Maths I
Elément constitutif :	Analyse 1
Objectifs :	Revoir l'analyse du lycée: fonctions de la variable réelle avec notion de dérivée, suites réelles.
Prérequis :	Aucun
Programme :	- Fonctions d'une variable réelle : Limite et Continuité. Propriétés de la limite (unicité, opérations, comparaison, asymptotes). Propriétés de la continuité (théorème des valeurs intermédiaires, bijection).
	- Dérivée en un point, sur un intervalle. Fonction dérivée. Propriétés (opérations, composée, fonction réciproque, tangente). Théorème de Rolle. Théorème des accroissements finis.
	- Application à l'étude de quelques fonctions usuelles (Logarithme, exponentielle, puissance, racines n-ièmes, trigonométriques, trigonométriques réciproques).
	- Suites réelles : Monotonie. Bornes supérieur et inférieur. Convergence. Suites adjacentes.

UE :	Maths I
Élément constitutif :	Outils Mathématiques 1
Objectifs :	Maîtriser les outils géométriques utiles à la physique.
Prérequis :	Aucun
Programme :	- Rappels de trigonométrie. - Calcul vectoriel dans l'espace. - Systèmes de coordonnées.

UE :	INFO 1
Élément constitutif :	Algorithmique et Programmation I
Objectifs :	Savoir concevoir un algorithme simple et le programmer en C
Prérequis :	Aucun
Programme :	Notion d'algorithme - Types élémentaires - Expressions arithmétiques et logiques - Actions élémentaires : affectation, énoncés conditionnels et itératifs - Algorithmes paramétrés (procédures et fonctions) - Types complexes (tableaux, intervalles, types composés). - Programmation en C - Traduction des différents énoncés - Compilation et exécution - procédures et fonctions prédéfinies.

UE :	Méthodologie 1
Élément constitutif :	Méthodologie et recherche documentaire Amener l'étudiant à se questionner sur son insertion professionnelle future. Initier aux techniques de recherche documentaire pour l'enseignement
Objectifs :	Aucun
Prérequis :	
Programme :	

UE :	INFO 1
Élément constitutif :	Ingénierie informatique et Interface homme machine (IHM)
Objectifs :	Comprendre les différents processus de l'écriture d'un programme à son exécution. Initiation à l'interaction homme/machine et à la réalisation d'interfaces graphiques simples
Prérequis :	Connaissance du langage C
Programme :	Préprocesseur, Compilation, Edition des liens, Exécution Différence entre langage compilé et langage interprété Initiation aux bibliothèques graphiques Réalisation d'applications graphiques simples

UE :	PHYSIQUE 1
Élément constitutif :	Physique générale
Objectifs :	
Prérequis :	Aucun
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> - Constantes fondamentales, Analyse dimensionnelle et Interactions fondamentales. - Electricité, charge électrique, intensité, potentiel tension, Résistances, condensateurs et bobines inductives. - Cinématique : position, vitesse et accélération. - Mouvement circulaire uniforme et non uniforme: position, vitesse, accélération dans le système des coordonnées cylindriques. - Les trois lois de Newton. Chute libre, balistique : mouvement parabolique. - Mouvement en présence de frottement visqueux. circuit RC et RL. - Oscillateurs harmonique : force de rappel d'un ressort, circuits LC en régime libre. - Oscillateurs amortis : Frottement visqueux, Circuits RLC ; solution de l'équation « amortie ».

Semestre 2

UE :	
Élément constitutif :	Outils Mathématiques 2
Objectifs :	Etudier des outils d'Analyse et d'Algèbre nécessaires aux enseignements de Physique-Chimie et d'Informatique.
Prérequis :	Analyse 1
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration sur un intervalle compact d'une fonction continue par morceaux. Primitives d'une fonction continue sur un segment. Intégration par parties, changement de variable. Applications : calculs d'aires, calculs de limites - Les fonctions convexes et leurs propriétés. - Equations différentielles du premier ordre. Equations différentielles linéaires du second ordre à coefficients constants. - Compléments d'algèbre linéaire : valeurs propres et sous espaces propres d'une matrice ; théorème de changement de base ; diagonalisation d'une matrice diagonalisable et applications.

UE :	
Élément constitutif :	Logique mathématique
Objectifs :	Connaître le fonctionnement du raisonnement mathématique.
Prérequis :	Aucun
Programme :	<ul style="list-style-type: none"> - Connecteurs et quantificateurs. - Ensembles. - Applications (injectives, surjectives, bijectives) - Raisonnement (par la contraposée, par l'absurde...)

UE :	INFO2-UE3
Élément constitutif :	TECHNIQUES D'EXPRESSION ECRITES ET ORALES
Objectifs :	Etayer la capacité de l'étudiant à s'exprimer à l'écrit et à l'oral.
Prérequis :	Aucun
Programme :	Perfectionnement de l'expression écrite et orale. Rédaction de rapports. Pratique des techniques audiovisuelles ; réalisation d'un travail d'application personnel

UE :	INFO2-UE2
Élément constitutif :	Anglais scientifique
Objectifs :	Sensibilisation à l'importance de la langue anglaise dans le domaine scientifique.
Prérequis :	Aucun
Programme :	Renforcement des acquis - Initiation à la compréhension des textes scientifiques en langue anglaise.

UE :	INFO2-UE4
Élément constitutif :	Pratique du langage C
Objectifs :	Mettre en pratique et approfondir la programmation C.
Prérequis :	Aucun
Programme :	Travaux pratiques en langage C

UE :	INFO2-UE5
Élément constitutif :	Introduction aux bases de données
Objectifs :	Introduire la notion de Système de Gestion de Base de Données (SGBD) avec comme exemple les SGBD relationnels. Interroger des données en SQL.
Prérequis :	Aucun
Programme :	Introduction aux Systèmes de Gestion de Bases de Données (SGBD). Introduction au langage d'interrogation des données (DQL) en SQL et application sous Access.

UE :	INFO2-UE6
Elément constitutif :	Architecture des ordinateurs
Objectifs :	Comprendre la conception et le fonctionnement des ordinateurs.
Prérequis :	Aucun
Programme :	Architecture en couches. Structure d'un ordinateur : processeurs, mémoires, bus et E/S. Couche physique. Couche micro-architecture. Couche ISA – Langage assembleur et de haut niveau.

UE :	INFO2-UE7
Elément constitutif :	Introduction aux systèmes d'exploitation
Objectifs :	Comprendre et utiliser un système d'exploitation multitâches et multi-utilisateurs
Prérequis :	Aucun
Programme :	Définition et fonctionnalités des systèmes d'exploitation. Architecture d'un système d'exploitation. Types de noyaux. Processus et ressources. Attributs d'un processus. Système de fichiers. Inodes et répertoires. Organisation des blocs. VFS. Montage. Structure physique d'un disque. Gestion d'accès aux fichiers. Permissions. Utilisation d'un shell. Illustration sur le système Linux.

UE :	INFO2-UE8
Elément constitutif :	Droit de l'informatique
Objectifs :	Avoir des notions de droit dans le domaine de l'informatique (propriété intellectuelle, internet, piratage, logiciels, ...)
Prérequis :	Aucun
Programme :	Notions de droit appliqué à l'informatique : propriété intellectuelle, internet, piratage, logiciels, etc. Responsabilités en matière de sécurité informatique.

Semestre 3

UE :	INFO3-UE1
Elément constitutif :	Anglais scientifique
Objectifs :	Etre sensibilisé à l'importance de la langue anglaise dans le domaine scientifique, pratiquer l'Anglais à l'oral comme à l'écrit.
Prérequis :	Aucun
Programme :	Renforcement des acquis - Initiation à la compréhension des textes scientifiques en langue anglaise. Expression orale et écrite en anglais
	Commun avec la Licence Mathématiques

UE :	INFO3-UE2
Elément constitutif :	INTRODUCTION A L'ANALYSE DE DONNEES
Objectifs :	Appréhender les méthodes d'analyse de données par des approches descriptives
Prérequis :	Aucun
Programme :	Statistique descriptive : paramètres de position (moyenne, médiane, quantiles, modes) et de dispersion (écart-type, variance). Echantillons, intervalle de confiance d'une moyenne ou d'une fréquence. Test d'hypothèse, test de paramètre.

UE :	INFO3-UE4
Elément constitutif :	Informatique et électronique industrielles
Objectifs :	Découverte de l'informatique industrielle
Prérequis :	Algorithmique et programmation 2 + Architecture des ordinateurs
Programme :	La représentation des nombres entiers et flottants
	Présentation de quelques composants et systèmes : circuits logiques programmables, dsp, microcontrôleurs, cartes mini-PC
	Architecture des microcontrôleurs PIC et programmation en C
	Mise en œuvre de la platine de développement EasyPic7 et de ses différents modules (afficheurs, capteurs, module GPS etc.)

UE :	INFO3-UE5
Elément constitutif :	SYSTEMES D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE ET TELEDETECTION
Objectifs :	Avoir une connaissance générale des SIG et des techniques d'acquisition, de gestion des données géographiques ; Maîtriser les principes de base de la télédétection.
Prérequis :	Aucun
Programme :	SIG Structuration des données spatiales : modes vecteurs et raster. Topologie et indexation spatiale. Acquisition et importation de données. Vectorisation. Formats d'échange. Systèmes de projection et géo-référencement. Analyse spatiale.
	Télédétection. Bases physiques et systèmes de mesure. Caractéristiques spectrales des principaux composants de la surface terrestre. Photo-interprétation assistée par ordinateur. Résolutions spectrales, spatiales et temporelles.

UE :	INFO3-UE6
Elément constitutif :	Fondements théoriques de l'informatique
Objectifs :	.
Prérequis :	Logique mathématique
Programme :	Calcul booléen (treillis, algèbre de Boole)
	Fonctions booléennes (forme canonique disjonctive, fonctions et formules, systèmes d'équations booléennes, représentation des fonctions booléennes par des dispositifs physiques, chaînes de contacts, portes)
	Simplification des formules (formules polynomiales, méthode de Karnaugh)
	Calcul propositionnel (propositions, connexions, formes propositionnelles)
	Calcul des prédicats et récurrences (prédicats, quantificateurs, principe de récurrence, définition récursives).

UE :	INFO3-UE7
Elément constitutif :	Graphes et algorithmes
Objectifs :	Apprendre d'autres structures plus complexes adaptées à certains problèmes.
Pré-requis :	Algorithmique et programmation 2
Programme :	Théorie des graphes et algorithmes de bases : définitions de base. Représentation des graphes. Parcours des graphes en longueur et en profondeur, applications. Fermeture transitive. Algorithmes d'optimisation dans les graphes valués : connexité, recherche de composantes connexes et de composantes fortement connexes. Chemins optimaux dans un graphe valué. Arbre recouvrant de poids minimal. Algorithmes de plus court chemin. Problèmes d'ordonnancement. Flots maximaux dans un réseau. Problème de transport. Recherches arborescentes

UE :	INFO3-UE8
Elément constitutif :	Bases de données avancées 1
Objectifs :	Découvrir les fondements théoriques des bases de données et approfondir sa connaissance du SQL.
Prérequis :	Introduction aux bases de données
Programme :	Modèle entité-association. Algèbre Relationnelle. Requêtes d'interrogation avancées en SQL. Langage de manipulation des données (DML) et langage de définition des données (DDL) en SQL. Utilisation d'un SGBD tel que PostgreSQL ou MySQL.

UE :	INFO3-UE9
Élément constitutif :	Programmation avancée
Objectifs :	Approfondir la notion d'algorithme.
Pré-requis :	Algorithmique et programmation 2
Programme :	Complexité et efficacité des algorithmes. Itératif/récurusif. Méthode diviser pour régner. Algorithmes de tri. Applications en langage C/C++.

Semestre 4

UE :	INFO4-UE1
Élément constitutif :	Gestion en entreprise
Objectifs :	Donner aux étudiants les bases qui leur permettront de lire et de comprendre un bilan et un compte de résultat.
Prérequis :	Aucun
Programme :	1) La comptabilité financière : caractéristiques du bilan et du compte de résultat, lire en détail le compte de résultat et un bilan. 2) Jeu d'entreprise

UE :	INFO4-UE2
Élément constitutif :	Programmation Orientée Objets 1
Objectifs :	Apprendre à programmer dans le langage Java en utilisant toute la puissance des concepts objets.
Prérequis :	Algorithmique et programmation 2
Programme :	Concepts orienté-objet. Bases du langage Java : type primitifs, tableaux, structure de contrôle. Classes et objets : constructeur, héritage, redéfinition, surcharge. Gestion des exceptions.

UE :	INFO4-UE3
Élément constitutif :	Automates et Langages
Objectifs :	Présenter la notion de langage formel et deux manières de spécifier les langages : les reconnaître par des machines et les engendrer par des grammaires formelles
Prérequis :	Fondements théoriques de l'informatique 2
Programme :	Automates finis : monoïde libre, expressions rationnelles et automates finis. Théorème de Kleene. Relations. Automates déterministes et non déterministes. Réduction d'automates. Automates à piles. Machine de Turing. Introduction à la théorie des langages. Langage régulier. grammaire régulière

UE :	INFO4-UE4
Élément constitutif :	Technologie Web
Objectifs :	Apprendre à développer un site Web.
Pré-requis :	Aucun
Programme :	Introduction à HTML, CSS, et DOM. Introduction au PHP et à l'interfaçage de bases de données en lignes. Introduction à Javascript. Projet de développement d'une plateforme Web.

UE :	INFO4-UE5
Élément constitutif :	Introduction aux réseaux
Objectifs :	Maîtriser les propriétés de base des réseaux et leur terminologie.
Pré-requis :	Aucun
Programme :	Couches OSI. Classification des réseaux. Topologies. Supports de transmission. Équipements. Câblage et connectique Ethernet. Format des trames DIX Ethernet, 802.3 et leur détection. Sous-couche MAC et format d'adresses MAC. Norme 802.2 : sous-couche LLC (1 et 2), contrôle de séquence et de flux. Fonctionnement d'un switch : apprentissage, spanning tree, VLAN . WiFi : les normes, confidentialité (WPA2), contrôle d'accès. Adresses IP : classes d'adresses, masque de sous-réseau, groupes multicast, adresses privées. Principe de routage. Datagramme UDP.TCP : établissement d'une connexion, contrôle de séquence, checksum, contrôle de flux, contrôle de congestion, fermeture d'une connexion. Ports TCP. Qualité de service. Format d'un segment TCP. ICMP. IPv6.

UE :	INFO4-UE5
Élément constitutif :	Introduction aux réseaux
Objectifs :	Maîtriser les propriétés de base des réseaux et leur terminologie.
Pré-requis :	Aucun
Programme :	Couches OSI. Classification des réseaux. Topologies. Supports de transmission. Équipements. Câblage et connectique Ethernet. Format des trames DIX Ethernet, 802.3 et leur détection. Sous-couche MAC et format d'adresses MAC. Norme 802.2 : sous-couche LLC (1 et 2), contrôle de séquence et de flux. Fonctionnement d'un switch : apprentissage, spanning tree, VLAN, WiFi : les normes, confidentialité (WPA2), contrôle d'accès. Adresses IP : classes d'adresses, masque de sous-réseau, groupes multicast, adresses privées. Principe de routage. Datagramme UDP.TCP : établissement d'une connexion, contrôle de séquence, checksum, contrôle de flux, contrôle de congestion, fermeture d'une connexion. Ports TCP. Qualité de service. Format d'un segment TCP. ICMP. IPv6.

UE :	INFO4-UE6
Elément constitutif :	Méthodologie informatique
Objectifs :	Connaître l'organisation d'un service informatique et les bonnes pratiques selon le standard dans le domaine de la gestion des services informatiques.
Prérequis :	Aucun
Programme :	Problématique de la méthodologie dans de domaine de l'informatique. Organisation d'un service informatique et les bonnes pratiques (ITIL) , La gouvernance en informatique (COBIT). La fourniture des services. Le soutien des services. La gestion de l'infrastructure. La gestion des applications. La gestion de la sécurité. Le point de vue business

UE :	INFO4-UE7
Elément constitutif :	Anglais scientifique 2
Objectifs :	Etre sensibilisé à l'importance de la langue anglaise dans le domaine scientifique, pratiquer l'Anglais à l'oral comme à l'écrit.
Prérequis :	Aucun
Programme :	Renforcement des acquis - Initiation à la compréhension des textes scientifiques en langue anglaise. Expression orale et écrite en anglais

UE :	INFO4-UE8
Elément constitutif :	Stage en entreprise
Objectifs :	Découvrir le monde de l'entreprise et mettre en pratique ses connaissances.
Prérequis :	Aucun
Programme :	Stage en entreprise d'une durée minimale de 4 semaines

Semestre 5

UE :	INFO5-UE1
Elément constitutif :	Techniques de communication dans le monde professionnel
Objectifs :	Savoir mieux communiquer en entreprise
Prérequis :	Aucun
Programme :	Organisation de l'entreprise, bases de la communication verbale et non-verbale, communiquer avec PowerPoint, entretien d'embauche, techniques de recherche d'emploi .

UE :	INFO5-UE2
Élément constitutif :	Anglais scientifique
Objectifs :	Etre sensibilisé à l'importance de la langue anglaise dans le domaine scientifique, pratiquer l'Anglais à l'oral comme à l'écrit.
Prérequis :	Aucun
Programme :	Renforcement des acquis - Initiation à la compréhension des textes scientifiques en langue anglaise. Expression orale et écrite en anglais

UE :	INFO5-UE3
Élément constitutif :	Logique et programmation logique
Objectifs :	Initiation à la programmation logique
Prérequis :	Fondements théoriques de l'informatique
Programme :	Calcul des propositions. Calcul des prédicats. Mise sous forme de clauses et résolution. Programmer en logique. Sémantique déclarative. Sémantique opérationnelle (unification, résolution). Primitives standard en Prolog. Quelques exemples en Prolog (8 reines, coloriage...).

UE :	INFO5-UE4
Élément constitutif :	Programmation Orientée Objets 2
Objectifs :	Approfondir le langage Java et s'initier à la création d'interfaces Homme-Machine en Java
Prérequis :	Programmation Orientée Objets 1
Programme :	Entrées/sorties : utilisation des streams, lecture et écriture de différents type de fichiers. Programmation graphique : gestion des événements, composants graphique. Réalisation d'une application réseau (avec interface graphique)

UE :	INFO5-UE5
Élément constitutif :	Bases de données avancées 2
Objectifs :	Concevoir, normaliser et contraindre des bases de données
Pré-requis :	Bases de données avancées 1
Programme :	Rappels. Contraintes et Trigger. Programmation procédurale en SQL. Introduction aux transactions. Dépendances fonctionnelles. Processus de normalisation. Utilisation de PostgreSQL ou Oracle.

UE :	INFO5-UE6
Élément constitutif :	Génie logiciel
Objectifs :	Apprendre à concevoir et gérer des projets de développement de logiciels
Pré-requis :	Programmation orientée objets 1
Programme :	Gestion de projet. Notion de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre. Modèle UML. Processus de développement USDP (Unified Software Development Process). Etude de cas.

UE :	INFO5-UE7
Elément constitutif :	Administration des systèmes d'exploitation
Objectifs :	Gérer un système d'exploitation et les détails de son fonctionnement.
Pré-requis :	Introduction aux systèmes d'exploitation
Programme :	Installation, configuration et administration de systèmes d'exploitation. Programmation système UNIX/Linux, sockets. Réseau, installation de services. Application avec Linux et Windows. Virtualisation de serveurs.

UE :	INFO5-UE8
Elément constitutif :	Gestion et prise de décision
Objectifs :	Donner aux étudiants la maîtrise des outils de base du management.
Prérequis :	Aucun
Programme :	1) La comptabilité de gestion : pourquoi et calculer un coût de revient, comment calculer un coût de revient ? comment déterminer la rentabilité d'un produit/service/projet ? 2) Jeu d'entreprise

Semestre 6

UE :	INFO6-UE1
Elément constitutif :	Anglais scientifique
Objectifs :	Etre sensibilisé à l'importance de la langue anglaise dans le domaine scientifique, pratiquer l'Anglais à l'oral comme à l'écrit.
Prérequis :	Aucun
Programme :	Renforcement des acquis - Initiation à la compréhension des textes scientifiques en langue anglaise. Expression orale et écrite en anglais

UE :	INFO6-UE2
Elément constitutif :	Analyse exploratoire des données
Objectifs :	Etudier les notions de bases de l'analyse des données multidimensionnelles et exploratoire.
Pré-requis :	Aucun
Programme :	Données numériques et nominales : variables à expliquer. Statistique exploratoire. Modèle linéaire gaussien. Notion d'inertie. Classification automatique. Analyse en Composantes Principales et des correspondances. Analyse discriminante. Applications avec Matlab ou Weka.

UE :	INFO6-UE3
Elément constitutif :	Introduction à l'administration des bases de données
Objectifs :	Comprendre le fonctionnement d'un SGBD et l'administrer
Pré-requis :	Bases de données avancées 2
Programme :	Systèmes de gestion de bases de données : architecture fonctionnelle et mise en œuvre. Confidentialité et sécurité de fonctionnement. Accès concurrents. Vues. Optimisation des requêtes et indexes. Sauvegarde des données. Langage de contrôle de données (DCL) en SQL. Application à PostgreSQL ou Oracle.

UE :	INFO6-UE5
Elément constitutif :	Administration des réseaux
Objectifs :	Administrer et gérer des réseaux
Pré-requis :	Introduction aux réseaux
Programme :	Maintenance, Supervision, Qualité de service, Routage, VLAN, Sécurité

UE :	INFO6-UE6
Elément constitutif :	Traitement d'images
Objectifs :	Etudier les notions de bases dans le domaine de l'imagerie, Comment appréhender une image et comment la traiter.
Pré-requis :	Aucun
Programme :	Données images (matrice de pixels) : du signal 2D à l'image en niveau de gris. Traitement des images (filtrage, rehaussement, contraste etc.). Analyse des images (seuillage, détection de contours, segmentation, extraction, etc.) Applications avec Matlab.

Orientation Informatique - monde professionnel

UE :	INFO6-UE7
Elément constitutif :	Stage en entreprise
Objectifs :	Appliquer ses connaissances dans le cadre d'un stage en entreprise
Pré-requis :	Aucun
Programme :	Stage en entreprise d'une durée minimale de 12 semaines

Orientation Informatique - Poursuite d'études

UE :	INFO6-UE8
Élément constitutif :	DECIDABILITE ET COMPLEXITE
Objectifs :	Donner un aperçu de la décidabilité et de la complexité
Prérequis :	Fondements théoriques de l'informatique
Programme :	Compléments sur les langages algébriques. Langages contextuels. Décidabilité : codage de machines Turing, machine de Turing universelle, problème de l'arrêt, indécidabilité. Complexité : complexité en temps et en espace, classes de complexité, $P \neq NP$.

UE :	INFO6-UE9
Élément constitutif :	Projet tuteuré
Objectifs :	Réaliser un projet depuis sa conception jusqu'à sa réalisation.
Prérequis :	Un langage de programmation. Des connaissances de bases en informatique.
Programme :	Travail encadré sur un projet faisant intervenir les différentes compétences acquises : mise en œuvre des méthodes et techniques de programmation étudiées (en réalisant, par équipes de 2 personnes, un projet de programmation). Réalisation d'un programme : élaboration du cahier de charges, conception, développement. Présentation d'environnement et d'outils de programmation, revue de code. Minimum 50 heures.

GUIDE DES ÉTUDES

5 - Règlement des études

1 Le cadre réglementaire

La licence délivrée par l'Université de la Nouvelle-Calédonie est un diplôme national conférant le grade de licence.

Le présent document s'inscrit dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Code de l'éducation, articles : D. 613-1, D. 613-2, D. 613-3, D. 613-4, D. 613-5, D. 684-2 relatifs aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, à la licence et à la maîtrise ;
- Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
- Arrêté du XXX habilitant l'université de la Nouvelle-Calédonie à délivrer ses diplômes de licence ;
- Loi n° 2013-1005 du 12 novembre 2013 habilitant le Gouvernement à simplifier les relations entre l'administration et les citoyens ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence ;
- Charte anti-plagiat approuvée par le conseil d'administration de l'UNC le 11 décembre

Après validation par le conseil d'administration de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, ce règlement est porté à la connaissance du public par voie d'affichage et est accessible sur le site Internet de l'établissement.

Ce règlement s'applique aux étudiants inscrits dans les mentions de licence :

- Lettres
- Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, spécialité : Anglais
- Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, spécialité : Langues et cultures océaniques
- Langues étrangères appliquées, spécialité : anglais-espagnol
- Langues étrangères appliquées, spécialité : anglais-chinois - Langues étrangères appliquées, spécialité : anglais-japonais
- Histoire
- Géographie et aménagement

- Droit
- Economie et Gestion

- Mathématiques
- Physique, Chimie
- Informatique
- Sciences de la Vie et de la Terre

2 Les inscriptions

2.1 L'accès

L'accès à la licence est ouvert aux étudiants ayant obtenu :

- soit le baccalauréat ;
- soit le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ;
- soit un diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence du baccalauréat en application de la réglementation nationale ;
- soit une validation prévue à l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

Le niveau de langue française requis pour l'inscription des étudiants étrangers est : B2

2.2 L'inscription administrative

L'inscription administrative est annuelle conformément aux dispositions nationales.

Toutefois lorsque le parcours de formation de l'étudiant le justifie, l'UNC peut percevoir les droits de scolarité par semestre correspondant à la moitié des taux fixés.

Les conditions d'inscription administrative dans chaque année d'études sont définies dans le paragraphe « les règles de progression ».

La date limite d'inscription est fixée par décision du président de l'université. Les trois types d'inscription administrative possibles à l'UNC sont :

- inscription principale ;
- inscription complémentaire : inscription prise en plus de l'inscription principale, soit pour obtenir un diplôme différent, soit pour obtenir les semestres non acquis du cursus suivi en inscription principale ;
- une inscription cumulative : pour les étudiants inscrits en classe préparatoire aux grandes écoles dans un lycée de Nouvelle-Calédonie conventionné avec l'UNC.

2.3 L'inscription pédagogique

L'inscription pédagogique aux parcours et éléments optionnels est faite au plus tard au début de chaque semestre, avec possibilités de modification dans les 8 jours qui suivent le début de l'enseignement optionnel, sans possibilité de modification ultérieure.

Exception est accordée aux formations du département DEG : les inscriptions pédagogiques aux EC optionnels du semestre 6 sont organisées à la mi-avril, sans possibilité de modification ultérieure.

Dans le cas où une inscription administrative tardive ne permet pas le respect de la condition ci-dessus, l'inscription pédagogique doit être faite dans la semaine suivant l'inscription administrative, sans possibilité de modification ultérieure.

L'inscription pédagogique aux parcours et éléments optionnels est effectuée par les étudiants via l'application IPWeb.

Pour se présenter aux évaluations, l'étudiant doit obligatoirement être inscrit administrativement et pédagogiquement.

2.4 Cas particuliers :

Le statut d'auditeur libre permet à toute personne intéressée par les préparations à des diplômes nationaux dispensées à l'UNC de s'inscrire à l'Université pour y suivre des cours, sans condition préalable : aucun titre ou diplôme n'est exigé pour obtenir ce statut. En aucun cas, le statut d'auditeur libre ne peut permettre à cet auditeur de bénéficier d'avantages donnés aux étudiants. Les auditeurs libres assistent aux cours magistraux (CM) et aux travaux dirigés (TD) des licences des départements DEG, ST et LLSH dans la limite des places disponibles, les étudiants ayant priorité

sur les auditeurs libres. En revanche, ils ne participent pas aux T.P (travaux pratiques) et ne se présentent pas aux épreuves d'évaluation correspondant aux enseignements.

Les étudiants inscrits en complémentaire dans un même diplôme s'inscrivent pédagogiquement aux EC du ou des semestre(s) non acquis, conformément aux règles de progression.

3 L'organisation des études

3.1 Parcours, UE, EC, ECTS

La licence est organisée sur six semestres (S1 à S6).

La licence est composée d'unités d'enseignement (UE). Chaque UE contient un ou plusieurs éléments constitutifs (EC). Les parcours sont organisés en UE pouvant contenir des EC obligatoires, des EC optionnels disciplinaires et des EC facultatifs choisis par l'étudiant sur la liste fixée par l'université.

Des crédits ECTS (European Credits Transfer System ou système européen de transfert de crédits) sont affectés aux UE et aux EC et sont répartis par points entiers. La licence sanctionne un niveau validé par l'obtention de 180 crédits ECTS à raison de 30 ECTS par semestre.

3.2 Types d'enseignement

Quatre types d'enseignements sont assurés :

Les cours magistraux (CM) : ils sont à la base de l'enseignement et réunissent l'ensemble des étudiants inscrits à la formation.

Les travaux dirigés (TD) : ils illustrent et complètent le cours par des exercices d'application. La participation active des étudiants, réunis en groupe, y est essentielle.

Les travaux pratiques (TP) : ils permettent d'offrir dans certains enseignements le lien entre théorie et application.

Les stages et projets : ils offrent l'occasion à l'étudiant de se livrer à un travail personnel dans un environnement professionnel ou de recherche. Ils offrent à l'étudiant un contact privilégié avec le milieu professionnel auquel il se destine et lui permettent d'en apprécier les spécificités.

La licence peut comprendre une période de stage en milieu professionnel donnant droit à l'obtention d'ECTS ou bonification.

Sauf disposition spécifique de la formation, l'étudiant a la charge de trouver son organisme d'accueil. Le bureau de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle de l'université peut l'aider dans ses démarches de recherche de stage. Tout stage fait l'objet d'un encadrement, d'un suivi particulier, d'une évaluation.

Une convention de stage est délivrée à l'étudiant une fois l'accord du coordonnateur des stages et du tuteur et dûment signée par le président de l'UNC ou son délégataire.

Le stage ne doit pas commencer avant la signature de la convention par l'étudiant, le représentant de l'organisme d'accueil du stage et le coordonnateur des stages.

4 Le régime de présence et d'assiduité

La présence aux séances de travaux dirigés, de travaux pratiques et aux évaluations, quelle qu'en soit la forme, est obligatoire.

Attention :

- lors des CM, des épreuves de contrôles continus peuvent être organisées. Les étudiants seront prévenus soit par voie d'affichage, soit par courriel, de la date, heure, et durée de l'épreuve.
- la présence des étudiants bénéficiant d'une bourse d'Etat française ou étrangère aux séances de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques et aux évaluations, quelle qu'en soit la forme, est obligatoire.

4.1 Dérogations

Des dérogations peuvent être prévues dans le cadre de modalités pédagogiques et d'évaluation adaptées aux étudiants à statut spécifique. Une offre pédagogique adaptée est établie avec l'étudiant dès le début de l'année universitaire.

La demande de dispense d'assiduité, document téléchargeable à partir du site web, doit être adressée par l'étudiant au président de l'UNC au plus tard trois semaines après la rentrée de chaque semestre. Cette demande accompagnée de tous les justificatifs nécessaires à la prise de décision, est transmise au responsable de la formation pour avis avant décision du président.

4.2 Absences

En dehors de ces dérogations, dans un délai de soixante-douze heures, toute absence doit être justifiée par la remise d'un certificat au secrétariat de département. Selon les procédures internes aux départements, une copie peut être transmise à l'enseignant chargé de l'enseignement concerné.

Il appartient au responsable de la formation d'apprécier la validité de la justification fournie pour les absences aux enseignements.

Au-delà d'une absence injustifiée par EC, l'étudiant absent obtient la note de « 0 » au contrôle continu de cet EC.

L'absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu entraîne la note de « 0 » à cette épreuve.

Les conséquences d'une absence justifiée à une épreuve de contrôle continu sont laissées à l'appréciation de l'enseignant responsable de l'évaluation.

5 Les modalités de contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances sont communiquées à l'étudiant au plus tard à la fin du premier mois d'enseignement de l'année universitaire. Ces modalités indiquent le nombre minimum d'épreuves, leur nature (Contrôle Continu (CC) ou examen terminal ou examen oral ou rédaction d'un mémoire, d'un rapport), leur durée, leur coefficient ainsi que la répartition entre le contrôle continu et l'examen terminal, et la place respective des épreuves écrites et orales, quand il y a lieu.

Ces modalités, adoptées par le conseil d'administration de l'UNC, ne peuvent être modifiées ni en cours d'année, ni entre les sessions.

Chaque semestre de licence est validé sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux UE auxquelles les étudiants sont inscrits administrativement et pédagogiquement.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et/ou par un examen terminal.

Selon les modalités prévues pour chaque EC, le contrôle des connaissances repose sur une ou plusieurs épreuves dont les résultats participent au calcul de la moyenne de l'EC. Ces épreuves sont les suivantes :

- le contrôle continu : il repose sur des travaux et exercices présentés par écrit et/ou oralement, mais aussi sur la participation, selon l'organisation propre à chacun des EC (deux notes sont requises au minimum pour établir la moyenne du contrôle continu intégral). L'organisation du contrôle continu est expliquée par chacun des enseignants dès leur première séance d'enseignement.
- l'examen terminal : il comprend une épreuve écrite ou orale organisée en fin de semestre. Pour les épreuves écrites, l'anonymat des copies est strictement respecté.

Quand il est prévu, l'examen terminal est obligatoire, même pour les étudiants dispensés d'assiduité.

- l'évaluation sur dossier, projet, rapport, mémoire : lorsqu'elle est prévue dans l'organisation d'un EC, elle est obligatoire, même pour les EDA.
- le stage : le stage doit faire l'objet d'une soutenance et/ou d'un rapport.

L'organisation de l'évaluation du stage est spécifique à chaque formation et doit être explicitement transmise aux étudiants.

Les parts respectives entre le contrôle continu et l'examen terminal sont indiquées dans les modalités de contrôle des connaissances.

Les résultats de l'évaluation du contrôle continu égaux ou supérieurs à 10/20 peuvent être conservés pour la session de rattrapage, selon les modalités de contrôle des connaissances propres à chaque EC.

Les résultats de l'évaluation en T.P. sont conservés pour la session de rattrapage.

Attention :

Un étudiant, inscrit en complémentaire sur deux années de licence :

- peut suivre les enseignements et se présenter aux examens des EC des années auxquels il est inscrit administrativement selon les possibilités de l'emploi du temps ;
- doit prioritairement suivre les enseignements et se présenter aux examens des EC des semestres inférieurs non acquis (ex : pour L2-L1, les épreuves de L1 ; pour L3-L2, les épreuves de L2).

Cas particulier des étudiants dispensés d'assiduité – EDA :

Lorsque l'EC est uniquement évalué en contrôle continu, l'EDA participe à l'ensemble des épreuves de contrôle continu.

Lorsque l'EC est évalué par les deux modes combinés d'évaluation : examen terminal et contrôle continu, l'étudiant choisit lors de sa demande de dispense d'assiduité entre les deux modes d'évaluation suivants :

- soit il se soumet à la totalité des épreuves de contrôle continu et à l'examen terminal ;
- soit il se soumet uniquement à l'épreuve d'examen terminal.

Ce choix est irrévocable.

A défaut de choix, l'EDA sera soumis uniquement à l'épreuve d'examen terminal.

Les éléments facultatifs et leur bonification

Les éléments facultatifs sont les activités physiques et sportives, l'engagement étudiant, les certifications, etc.

Règles applicables à tout bonus :

- Les étudiants doivent être pédagogiquement inscrits pour demander à valoriser les enseignements bonifiables ;
- Les étudiants doivent choisir par niveau de licence, l'enseignement sur lequel reposera la bonification. La bonification ne sera effective que sur un semestre d'une année universitaire ;
- Tout enseignement bonifiable peut être suivi tout au long de l'année, à la seule condition de s'y inscrire pédagogiquement sur les 2 semestres.

Tous les éléments facultatifs donnent lieu à des points bonus sur la moyenne du semestre dont le barème est le suivant : Barème d'application du bonus :

- 10 et 12,49 sur 20 : 0,1
- 12,5 et 14,49 sur 20 : 0,2
- 14,5 et 16,49 sur 20 : 0,3
- 16,5 et 18,49 sur 20 : 0,4
- 18,5 et 20 sur 20 : 0,5

Les activités physiques et sportives

L'étudiant peut pratiquer une activité physique et sportive sous 3 formes : une pratique libre réalisée en loisirs, une pratique intégrée dans les maquettes pédagogiques et créditée par des ECTS et une pratique notée (bonus). Pour cette dernière, les étudiants s'inscrivent pédagogiquement dans une activité et se voient attribuer une note sous la forme d'un bonus à l'issue du semestre. Le sport en bonus ne peut être choisi qu'une fois par année universitaire. Un étudiant peut pratiquer le même sport sur 2 semestres, mais dans ce cas, il sera noté sur le semestre de son choix et il pratiquera de manière libre à l'autre semestre. En cas de redoublement, le bonus ne peut pas être reporté d'une année sur l'autre.

L'engagement étudiant au bénéfice des étudiants en situation spécifique, notamment de handicap

Il s'agit d'être le tuteur des étudiants en situation particulière, notamment les étudiants handicapés inscrits dans la même formation, ce tuteur prend et leur restitue leurs notes pendant et après les enseignements et les aide globalement dans leur intégration à l'UNC. Le tuteur engagé devra également participer aux actions mises en œuvre par l'Espace Uni-Handicap (EUH), actions visant à la prise de conscience des usagers valides, de la réalité des handicaps.

Un dossier de candidature et de motivation est à retirer au bureau de l'EUH.

Les certifications

Afin que les étudiants puissent se préparer aux certifications, tous les emplois du temps hebdomadaires de licence laisseront 2 créneaux d'1 heure ou 1 créneau de 2 heures, vides(s) de tout enseignement rattaché à la mention.

Sous forme d'EC, les préparations aux certifications seront placées dans une UE transversale aux semestres pairs, apportant bonus à ces semestres.

L'étudiant devra informer la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante - bureau de la scolarité de sa composante - de la présentation aux certifications et de ses résultats obtenus. Via un état récapitulatif individualisé qui mentionnera le cursus de certifications suivies, le jury aura connaissance, lors de la délibération de compensation annuelle de S6, pour chaque étudiant de l'année et du niveau d'inscription et des résultats/score/ certificat obtenus, et pourra s'il le souhaite octroyer des points jurys au regard des certifications obtenues.

Les certifications d'aptitudes et de compétences ainsi obtenues seront inscrites dans le supplément au diplôme édité par l'UNC.

La préparation au certificat informatique et internet niveau 1

Le C2i1 se compose de deux parties : une partie dite théorique et une partie pratique. La préparation ne concerne que la partie pratique du C2i1 ; toute la partie dite théorique est supposée être acquise avec les supports en ligne (autoformation). L'évaluation du C2i1 se fait en deux étapes :

1. Des séances de certification de la partie théorique sont organisées une fois par semestre sur la base du volontariat. Il s'agit d'un QCM.
2. La partie pratique est évaluée dans le cadre des éléments facultatifs bonifiables.

La préparation à la certification Voltaire

L'objectif du projet Voltaire est de certifier le niveau de maîtrise des difficultés de la langue française des candidats, à l'écrit, avec fiabilité et objectivité. Ce certificat en orthographe a vocation à être mentionné sur un CV afin d'attester un niveau en orthographe française auprès des recruteurs et mettre ainsi en valeur une compétence différenciatrice.

Le score de la Certification Voltaire est compris entre 0 et 1000 points. Les scores obtenus permettent d'identifier le niveau de maîtrise de langue française. À titre de référence,

- un score de 500 points ou plus indique que les règles de l'orthographe d'un français courant sont bien maîtrisées;
- un score de 700 points certifie une très bonne maîtrise des règles orthographiques, des exceptions, des nuances grammaticales ; un candidat ayant ce score peut être un référent en matière d'orthographe dans les écrits professionnels et pourra utilement apporter ses compétences pour relire et améliorer les écrits de ses collègues ;
- au-delà de 900 points, le candidat est un expert en orthographe. Pour aider à préparer la Certification Voltaire, l'Université de la Nouvelle-Calédonie prend en charge le financement, sur demande, du coût de l'accès à la plateforme d'entraînement Voltaire. Le coût du passage de la certification est de 19 euros pour les étudiants de l'UNC ; coût pris en charge par l'établissement. Une fois inscrit à une séance de certification, la présence est obligatoire. Un étudiant peut se désinscrire avant la date de clôture des inscriptions soit 15 jours avant le jour de la séance de certification. Au moins quatre séances de certification seront programmées chaque année.

La préparation à la certification CLES 1

Le centre de ressources en langues – CRL – propose un contrat pédagogique avec des alternances de CM, TD et travaux à faire en auto-formation, ateliers au choix (conversation, cinéma, théâtre) avec l'obligation d'une auto-évaluation dans un carnet de compétences qui préparent les étudiants à la certification.

6 La validation des EC, UE, semestres

Un EC est acquis :

- dès lors que la moyenne des notes obtenues dans cet EC est égale ou supérieure à 10/20. Il est définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire ;
- par compensation au sein d'une UE acquise, quel que soit le mode d'acquisition de l'UE ; La validation de l'EC emporte l'acquisition des crédits correspondants.

Une UE est acquise :

- dès lors que la moyenne pondérée des éléments constitutifs qui la compose affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire ;
- par compensation au sein d'un semestre de parcours type. Elle est définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire.

La validation de l'UE emporte l'acquisition des crédits correspondants.

Un semestre de parcours-type est acquis :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;
- par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).
- par compensation annuelle entre deux semestres d'une même année.

7 Les règles de compensation

Il existe deux niveaux de compensation :

- **Une compensation semestrielle**, sans note éliminatoire et sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses UE ;
- **une compensation annuelle** effectuée à l'issue des jurys de chaque session.

8 Les règles concernant les sessions

Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après une première publication des résultats.

Le délai entre les deux sessions est fixé par le CA en tenant compte des dispositions pédagogiques particulières (calendrier austral, aide à la réussite, etc.)

Il est rappelé que seuls les étudiants inscrits administrativement et pédagogiquement à l'université sont admis à se présenter aux épreuves et peuvent les valider.

Si le semestre n'est pas validé à l'issue de la session initiale, l'étudiant se présente à la session de rattrapage des EC dont la moyenne des notes est inférieure à 10/20, au sein des UE non acquises.

L'étudiant absent à l'épreuve écrite ou orale d'examen terminal de première session et/ou de session de rattrapage est noté « 0 » à cette épreuve.

L'étudiant peut à l'issue de l'affichage des résultats du jury de première session dans un délai de 72 heures, renoncer au dispositif de compensation entre UE d'un même semestre afin de présenter les

EC acquis par compensation (c'est-à-dire lorsque la note obtenue à l'EC est inférieure à 10/20) en session de rattrapage.

L'étudiant exerce cette faculté de renonciation en remplissant le formulaire disponible auprès de l'accueil de l'UNC, dans le délai indiqué.

Pour le calcul de la moyenne au semestre, est prise en compte la meilleure des deux notes de l'EC entre la session initiale et la session de rattrapage.

La convocation des étudiants aux épreuves écrites des examens est réalisée par voie d'affichage, avec indication de la date, de l'heure et du lieu d'examen. Le délai entre l'affichage tenant lieu de convocation et la date des épreuves écrites de l'examen est de quinze jours.

9 L'accès des étudiants aux salles des examens terminaux

Les candidats sont informés par voie d'affichage quinze jours avant les épreuves.

Les candidats doivent se présenter sur le lieu de l'examen trente minutes avant le début de chaque épreuve.

Pour être autorisé à composer, un étudiant doit présenter sa carte d'étudiant ou, à défaut, une pièce d'identité.

L'accès de la salle d'examen est autorisé à tout candidat qui se présente dans les trente minutes après l'ouverture de l'enveloppe contenant les sujets. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé au candidat concerné. Mention du retard et des circonstances sera portée sur le procès-verbal d'épreuve.

Les étudiants ne conservent avec eux que les documents et matériels éventuellement autorisés et notifiés sur le sujet de l'épreuve. Notamment, les téléphones portables et objets connectés ne sont pas autorisés même en qualité d'horloge. Les sacs, porte-documents, cartables, téléphones, écouteurs, trousse, etc. sont placés à l'endroit indiqué par les surveillants de salle.

En cas de retards prévisibles d'étudiants pour accéder aux salles d'examen (grève des transports par exemple), à moins que la réglementation de l'examen ne s'y oppose, le président du jury du semestre concerné ou son représentant peut décider de retarder le commencement de l'épreuve ou de la reporter à une date ultérieure.

Sauf cas de force majeure, dès que les sujets sont distribués, aucun candidat n'est autorisé à se déplacer et à quitter la salle avant l'expiration de la première heure même s'il rend une copie blanche.

Si l'épreuve dure une heure, aucune sortie n'est autorisée.

Si les candidats qui demandent à quitter provisoirement la salle y sont autorisés, ils ne sortent qu'un par un et accompagnés d'un surveillant.

L'étudiant ne peut user d'aucun moyen de communication (téléphone portable, etc.), ni au cours de l'épreuve, ni à l'occasion d'une sortie momentanée.

10 Le jury

Chaque année, la composition des jurys des semestres, titres, grades de licence est arrêtée par le président de l'UNC, sur proposition du directeur de département.

La composition est rendue publique notamment sous forme d'un affichage.

10.1 Les délibérations de jury

Le jury délibère souverainement dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le jury délibère et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque session de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE, des EC, la validation des semestres de parcours type et, le cas échéant, sur la progression de l'étudiant en année supérieure.

Lors de ses délibérations le jury peut attribuer des points de jury.

Aux semestres S4 et S6 sont organisés les jurys de diplôme qui décident respectivement l'attribution du DEUG (L1 + L2), uniquement à la demande de l'étudiant, et de la licence (L1 + L2 + L3) en appliquant le cas échéant les règles de compensation.

Un procès-verbal, notifiant l'obtention ou non du semestre et/ou diplôme est établi après chaque délibération. Ce document daté et signé par le président de jury est porté à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Tout étudiant dispose d'un délai de 3 mois à compter de l'affichage des résultats pour contester, par lettre, la délibération de jury par recours gracieux auprès du président de l'UNC.

10.2 L'attribution de la mention

Aucune mention n'est attribuée aux semestres, aux UE comme aux EC mais des mentions sont attribuées aux diplômes de DEUG et de licence sur la moyenne des 2 derniers semestres de L2 et de L3 :

- Mention « Très bien » : Moyenne $\geq 16/20$,
- Mention « Bien » : Moyenne $\geq 14/20$ et $< 16/20$
- Mention « Assez bien » : Moyenne $\geq 12/20$ et $< 14/20$
- Mention « Passable » : Moyenne ≥ 10 et $< 12/20$

11 Les règles de progression

Au sein de l'UNC, les règles de progression s'appliquent comme suit :

1. L'inscription en L2 est de droit pour tout étudiant ayant validé au moins un semestre de L1 et s'il a obtenu au moins 15 ECTS du semestre non validé.
2. Le jury de fin d'année peut toutefois autoriser l'inscription en L2 à un étudiant qui ne remplirait pas les conditions ci-dessus mais qui aurait acquis les éléments déterminants à l'obtention du L1.
3. L'inscription en L3 est de droit pour tout étudiant ayant validé les deux semestres de L1 et au moins un semestre de L2.

12 La conservation des ECTS en cas de changement de maquette

Une commission pédagogique ad hoc est mise en place au sein de chaque département pour statuer sur les possibilités de prendre en compte, dans une nouvelle offre de la formation, le bénéfice des ECTS acquis antérieurement.

13 La délivrance du diplôme

La licence est délivrée par le jury compétent après l'obtention de 6 semestres d'enseignement représentant 180 crédits ECTS.

Une attestation de réussite est fournie trois semaines au plus tard après la proclamation des résultats.

Le diplôme de DEUG, représentant 120 ECTS, est attribué à l'étudiant, à sa demande, lorsque les deux premières années de la licence sont obtenues. Une attestation de réussite est délivrée à la demande de l'étudiant.

Un relevé de notes semestriel est disponible via l'application Web à l'issue des sessions.

Les relevés de notes officiels, signés par le président de l'UNC ou son délégué, sont délivrés à la fin de l'année universitaire.

La délivrance du diplôme et de l'annexe descriptive au diplôme, réalisée par le service de scolarité doit impérativement intervenir dans un délai inférieur à six mois après la proclamation des résultats définitifs.

La délivrance des diplômes, de même que le transfert du dossier administratif de l'étudiant vers une autre université, ne pourra intervenir que si l'étudiant est en règle avec tous les services de l'UNC, comme par exemple la bibliothèque universitaire.

14 La réorientation

En cas de changement de formation au cours ou à l'issue du S1, ou lorsqu'un étudiant issu d'un autre établissement vient poursuivre son cursus à l'UNC dans une même formation, l'inscription est décidée par le président de l'université, après avis d'une commission pédagogique ad hoc mise en place au sein du département.

La décision précise, le cas échéant, si l'étudiant admis dans une formation est tenu de suivre des enseignements complémentaires ou est dispensé de certains enseignements.

Dans le cas d'un changement d'établissement, les crédits délivrés à l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définitivement acquis à l'étudiant par une commission pédagogique ad hoc mise en place au sein du département, qui propose le report des ECTS dans la formation demandée. Les notes de l'établissement d'origine sont conservées dans la mesure du possible.

15 Modalités d'enseignement et d'évaluation adaptés aux étudiants bénéficiant d'un statut spécifique

L'Université de la Nouvelle-Calédonie offre des modalités pédagogiques prenant en compte les besoins de publics étudiants ayant des contraintes particulières.

Ce régime spécifique inclut des modalités pédagogiques appropriées (aménagement des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle des connaissances, etc.). L'étudiant concerné peut bénéficier d'une dispense d'assiduité aux enseignements et/ou aux travaux dirigés.

Les étudiants concernés bénéficient au besoin des deux sessions d'évaluation prévues par la réglementation.

L'étudiant peut également demander à bénéficier de l'étalement de sa formation. Il appartient à l'étudiant concerné de solliciter par écrit un rendez-vous avec le responsable de sa formation pour faire état de ses contraintes et rechercher les adaptations que l'université peut rendre possibles en vue de favoriser sa réussite. Une offre pédagogique adaptée est mise en œuvre à cette fin avec l'étudiant. Elle vise à favoriser la réussite de l'étudiant. Elle récapitule d'une part les aménagements d'études mis en place par les enseignants et d'autre part les engagements pris par l'étudiant.

Ce document est systématiquement transmis au service de scolarité de l'UNC et à la direction des études de l'UNC.

L'étudiant se doit d'avertir le service de scolarité de tout changement de situation dans un délai d'une semaine pour un nouvel examen de cette situation. Sont notamment mis en place des dispositifs particuliers pour les publics à statut spécifique suivants (liste non exhaustive) :

- Étudiants exerçant une activité salariée ou professionnelle ;
- Étudiants chargés de famille ;
- Étudiants souffrant d'un handicap ;
- Étudiants internationaux en contrat d'échange ;
- Étudiants incarcérés ou soumis à une peine restrictive de liberté.

15.1 Cas particulier des étudiants effectuant un stage ou un semestre d'études à l'étranger :

Étudiants inscrits à l'UNC : mobilité sortante

Un contrat d'études pour les étudiants partant suivre un semestre à l'étranger est établi avec le coordinateur « relations internationales - RI » du département de rattachement, après avis du responsable pédagogique et président du jury concernés.

Les étudiants dont l'évaluation relative au stage ou aux études effectuée(s) à l'étranger n'est pas parvenue avant les délibérations de la session initiale, bénéficient d'une délibération de jury spécifique le plus rapidement possible, organisée par le président du jury du semestre concerné dès réception des résultats de l'étudiant en échange.

En cas d'échec à la session initiale présentée dans l'établissement d'accueil, les étudiants concernés peuvent se présenter aux épreuves de la session de rattrapage de l'établissement d'accueil, lorsqu'il en propose une. Dans ce cas, l'étudiant informe le coordinateur RI concerné de sa décision. A défaut de session de rattrapage organisée par l'établissement d'accueil, l'UNC ne proposera aucun dispositif d'évaluation de rattrapage.

En cas de réussite totale ou partielle, les résultats obtenus par l'étudiant dans l'université d'accueil seront analysés par le coordinateur RI du département, le responsable pédagogique et le président de jury qui décideront du nombre de crédits et des notes à octroyer.

Étudiants étrangers accueillis à l'UNC : mobilité entrante

Un contrat fixant une période d'études et les enseignements à suivre à l'UNC est établi, entre l'étudiant et le coordinateur « relations internationales - RI » du département de rattachement, après avis des responsables pédagogiques de l'UNC et de l'université d'origine.

a) inscriptions

Pour se présenter aux évaluations, l'étudiant doit obligatoirement être inscrit administrativement et pédagogiquement.

Dès l'arrivée de l'étudiant à l'UNC, il se présente à la Direction des études et vie étudiante pour effectuer son inscription administrative. L'inscription pédagogique aux enseignements mentionnés dans le contrat (= élément constitutif EC) est réalisée par le secrétariat de la composante de rattachement du coordinateur RI qui suit l'étudiant.

b) Assiduité et absence

La présence des étudiants sous contrat aux séances de cours magistraux, travaux dirigés, de travaux pratiques et aux évaluations, quelle qu'en soit la forme, est obligatoire. Exception : En cas de chevauchement d'enseignements, l'étudiant informe son coordonnateur RI. Des aménagements sont étudiés dans l'intérêt de l'étudiant. L'étudiant et le coordonnateur RI doivent s'accorder pour valider les enseignements à suivre prioritairement. Le coordinateur RI communique l'information aux enseignants impactés et au secrétariat pédagogique afin de ne pas pénaliser l'étudiant.

En dehors de ces dérogations, dans un délai de soixante-douze heures, toute absence doit être justifiée par la remise d'un certificat au secrétariat de département. Selon les procédures internes aux départements, une copie peut être transmise à l'enseignant chargé de l'enseignement concerné.

Il appartient au coordinateur RI d'apprécier la validité de la justification fournie pour les absences aux enseignements.

Au-delà d'une absence injustifiée par EC, l'étudiant absent obtient la note de « 0 » au contrôle continu de cet EC.

L'absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu entraîne la note de « 0 » à cette épreuve.

Les conséquences d'une absence justifiée à une épreuve de contrôle continu sont laissées à l'appréciation de l'enseignant responsable de l'évaluation.

c) Evaluation

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et/ou par un examen terminal. Les modalités de contrôle de connaissances sont identiques pour tous les étudiants inscrits pédagogiquement à l'EC.

Toutefois, pour présenter les épreuves terminales écrites, les étudiants non francophones bénéficient d'un temps majoré et de la possibilité d'avoir un dictionnaire Français – LVE. S'ils en font la demande auprès du coordinateur RI et après accord de ce dernier, les épreuves de contrôles continus peuvent être présentées sous forme d'oral. L'étudiant devra être informé par l'enseignant responsable de l'épreuve du jour, de l'heure et du lieu de présentation de l'oral.

Deux sessions d'épreuves sont organisées (une session initiale et une session de rattrapage). Les résultats de l'évaluation du contrôle continu égaux ou supérieurs à 10/20 peuvent être conservés pour la session de rattrapage, selon les modalités de contrôle des connaissances propres à chaque EC.

Les résultats de l'évaluation en T.P. sont conservés pour la session de rattrapage.

Lorsque l'étudiant ne peut présenter la session de rattrapage en raison de la durée de son contrat, seuls les résultats de la première session lui sont imputés.

d) Validation des résultats

Un EC est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues dans cet EC est égale ou supérieure à 10/20. Il est définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire.

La validation de l'EC emporte l'acquisition des crédits correspondants.

Pour le calcul de la moyenne aux EC, est prise en compte la meilleure des deux notes de l'EC entre la session initiale et la session de rattrapage, quand l'étudiant a la possibilité de s'y présenter.

e) Jury

Un jury est arrêté pour chaque étudiant. Il est composé au minimum du coordinateur RI, du responsable et du président de jury du semestre de la formation dans lequel l'étudiant a suivi le plus grand nombre d'enseignements. L'un d'entre eux étant désigné président.

Un procès-verbal, notifiant l'obtention ou non des EC, est établi après chaque délibération. Ce document daté et signé par le président de jury est porté à la connaissance de l'étudiant et transmis à l'Université d'origine par l'UNC.

Aucune mention n'est attribuée aux EC.

f) Inscription au semestre

Dans le cas où l'étudiant suit un semestre complet d'une même formation à l'UNC, les règles applicables sont celles mentionnées dans le guide des études de l'année en cours de la dite formation.

NB : sont exclus de cette réglementation, les étudiants doctorants et « free mover »

16 Aide à la réussite

De manière à favoriser la réussite en licence, des actions d'accompagnement et, le cas échéant, de soutien sont mises en place, notamment sous la forme d'un tutorat ou de dispositifs spécifiques.

17 Sanction disciplinaire

17.1 Atteinte au bon fonctionnement de l'UNC

Tout usager auteur ou complice d'un fait de nature à porter atteinte à l'ordre ou au bon fonctionnement de l'établissement est passible de poursuites disciplinaires.

17.2 Fraude

Toute fraude, y compris notamment le plagiat ou la falsification de documents officiels tels que les certificats médicaux, est passible de poursuites disciplinaires et de poursuites pénales. Cette disposition concerne toutes les épreuves que les étudiants sont amenés à passer, quelles qu'en soient la nature et les modalités d'organisation, notamment :

- travaux dirigés, travaux pratiques ou examens tant oraux qu'écrits ;
- différentes tâches données aux étudiants dans le cadre du contrôle continu ;
- mémoires ;
- rapports de stage.

Dans l'attente de la décision de la section disciplinaire, l'épreuve est évaluée dans les mêmes conditions que pour les autres candidats. Le jury ne peut pas attribuer la note zéro en raison d'un soupçon de fraude. Il délibère sur les résultats de l'étudiant suspecté de fraude dans les mêmes conditions que pour tout autre candidat. Cependant, la note obtenue n'est pas communiquée à l'étudiant.

Aucune attestation de réussite ni relevé de notes ne peut lui être délivré, aucune inscription dans un établissement d'enseignement supérieur public n'est possible, avant que la section disciplinaire n'ait statué sur son cas.

Les sanctions disciplinaires applicables aux étudiants sont :

- l'avertissement ;
- le blâme ;
- l'exclusion de l'UNC pour une durée maximum de 5 ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- l'exclusion définitive de l'UNC ;
- l'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
- l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

17.3 Le plagiat

Le plagiat consiste à s'approprier le contenu d'un travail créatif d'autrui (mots, images, tableaux, graphiques, sons, etc.) et à le présenter sien, sans en mentionner la source.

Toute édition d'écrits, de composition musicale, de dessin, de peinture ou de toute autre production, imprimée ou gravée en entier ou en partie, au mépris des lois et règlements relatifs à la propriété des auteurs, est une contrefaçon (article L. 335-2 du code de la propriété intellectuelle).

La contrefaçon est un délit au sens des articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle. Les étudiants et les stagiaires de la formation continue s'engagent à ne pas commettre de plagiat, ni de contrefaçon, dans leurs travaux quels qu'ils soient et notamment : devoirs et/ou épreuves en contrôle continu, mémoires et travaux de doctorat.

Sont tolérées sans nécessité de demander le consentement de l'auteur : les reproductions de courts extraits de travaux préexistants en vue d'illustration, sous réserve que soit indiqué clairement le nom de l'auteur et la source (article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Afin d'éviter le plagiat ou la contrefaçon, les étudiants et les stagiaires de la formation continue s'engagent à citer explicitement par des guillemets, l'origine et la provenance de toute information issue dans les travaux qu'ils utilisent.

La citation des sources est obligatoire dès qu'il est fait référence à l'idée, à l'opinion ou à la théorie d'une autre personne ; à chaque utilisation de données, résultats, illustrations d'autrui ; à chaque citation textuelle de paroles ou d'écrits d'autrui. L'UNC se réserve le droit de rechercher systématiquement les tentatives de plagiat par l'utilisation d'un logiciel de détection de plagiat. Les étudiants et les stagiaires de la formation continue s'engagent à communiquer, sur simple demande de l'Université, une version numérique de leur document, afin de permettre cette détection.

18 Délivrance Carte Sup'

La Carte Sup', votre carte étudiant

Carte valable durant la durée des études à l'UNC, la Carte Sup' atteste du statut d'étudiant. Elle est délivrée gratuitement lors de l'inscription administrative. Cependant en cas de perte, de vol ou de dégradation, une nouvelle carte sera émise après demande écrite adressée au Président de l'UNC, et sous réserve du règlement de 1.500 FCFP auprès de l'agence comptable.

La Carte Sup' est nominative et strictement personnelle.

Elle permet d'emprunter des livres à la Bibliothèque, elle remplace le ticket restaurant ; elle intègre le porte-monnaie électronique permettant l'achat des tickets R.U., le paiement des photocopies, des impressions. Les bornes mises à disposition des étudiants permettent de recharger la Carte Sup' et d'obtenir le relevé des consommations, ainsi que divers documents administratifs (certificat de scolarité par exemple). La Carte Sup' permet également le contrôle d'assiduité aux enseignements et aux évaluations via une borne installée dans les salles de cours. Elle gère le contrôle d'accès à certains locaux d'enseignement et de recherche.

En conséquence, toute utilisation frauduleuse ou action dans le but de régulariser une situation frauduleuse après un échange, un prêt ou une falsification de la Carte Sup' serait passible de poursuites disciplinaires, tant pour l'étudiant concerné que son ou ses éventuels complices.

2017

Certification Voltaire

L'objectif du **projet Voltaire** est de certifier le niveau de maîtrise des difficultés de la langue française des candidats, à l'écrit, avec fiabilité et objectivité. Ce certificat en orthographe a vocation à être mentionné sur un CV afin d'attester un niveau en orthographe française auprès des recruteurs (au même titre que les TOEIC®, TOEFL®, CLES® ou IELTS® pour le niveau d'anglais) et mettre ainsi en valeur une compétence différenciatrice. **82 % des enseignants et recruteurs sont sensibles au niveau d'orthographe des candidats.**

Elle est constituée pour environ 65% de règles grammaticales, 15% de règles sémantiques, 15% de règles lexicales, et pour 5% de règles syntaxiques. À quelques exceptions près, elle s'attache aux difficultés pas ou mal gérées par les correcteurs orthographiques. L'épreuve de certification dure environ deux heures trente et propose de répondre à un QCM **papier** de 240 questions balayant de manière croisée un large éventail de difficultés. L'épreuve comprend également une petite dictée de quelques lignes sans difficulté majeure.

Pour vous aider à préparer la Certification Voltaire, l'Université de la Nouvelle-Calédonie prend en charge financièrement, sur demande, le coût de l'accès à la plateforme d'entraînement Voltaire.

À la suite de cette inscription, vous arriverez directement à un test de positionnement. Elle dure moins d'une heure et passe en revue les difficultés fréquemment recensées.

Une fois cette évaluation effectuée, vous pouvez accéder, à tout moment, à votre espace d'entraînement du Projet Voltaire en vous connectant à l'adresse ci-dessous et ce en utilisant l'identifiant et le mot de passe.

<http://www.projet-voltaire.fr>

Séances de certification

Au minimum, quatre sessions de certification sont programmées en 2017.

Obtenir son certificat

Environ un mois après le passage de la certification, l'université reçoit les certificats Voltaire des étudiants. Vous pouvez récupérer ces certificats à l'accueil de l'ESPÉ.

Pour toute information

Toutes les informations sur le projet Voltaire de l'UNC sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://tinyurl.com/unc-voltaire>

Contact

voltaire@univ-nc.nc

Certification C2i niveau 1

Le certificat informatique et internet (C2i®) a été créé, pour les étudiants en formation dans les établissements d'enseignement supérieur, dans le but de développer, de renforcer, de valider et d'attester les compétences nécessaires à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication.

Le Certificat de compétences informatique et Internet (C2i®) a été institué dans le but de développer et de renforcer la maîtrise des technologies de l'information et de la communication par les étudiants en formation dans les établissements d'enseignement supérieur. Son rôle est de :

- spécifier les compétences que l'enseignement supérieur permettra aux étudiants d'acquérir au cours de leurs études universitaires.
- attester de la maîtrise d'un ensemble de compétences nécessaires à l'activité même de l'étudiant au cours de son cursus d'enseignement supérieur.

Le C2i niveau 1 vous permettra :

- d'évoluer librement et de manière autonome dans un environnement numérique riche et évolutif
- de maîtriser votre identité numérique et d'agir, notamment sur le web, selon les règles d'usage
- de produire, d'adapter et de diffuser des documents avec efficacité
- de vous documenter et de vous tenir informer
- de communiquer et de collaborer entre pairs et avec une organisation

À l'université de la Nouvelle-Calédonie, le C2i niveau 1 se compose de deux parties : une partie dite théorique et une partie pratique.

Préparation à la certification

Des séances de préparation à la certification de la partie pratique seront organisées tout au long de l'année 2017 et vous serez prévenus par courriel des dates de ces séances.

Des supports de cours en ligne sont disponibles à l'adresse suivante pour l'auto-formation à la partie théorique : <http://dev-moodle.univ-nc.nc/course/view.php?id=10>

Séances de certification

Quatre sessions de certification sont programmées en 2017 et vous serez prévenus par courriel des dates de ces séances

Obtenir son certificat

L'UNC vous délivrera le certificat en fin d'année universitaire.

GUIDE DES ÉTUDES

6 - Modalités de contrôle des connaissances

Semestre 1							
Code	Code UE	Intitulé	Formule_session1	Formule_session de rattrapage	E1/E2 (Ecrit/Oral)	Durée	
Maths I	25_0081	Algèbre 1	(CC+2*E1)/3	MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))	ÉCRIT	2h00	
Maths I	25_0082	Analyse 1	CC	MAX(CC; E2)	ÉCRIT	2h00	
Maths I	26_0075	Outils Mathématiques 1	CC	MAX(CC; E2)	ÉCRIT	1h00	
INFOS1-UE01	27_0104	Algorithmique et programmation 1	(CC+2*E1)/3	MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))	ÉCRIT	1h30	
INFOS1-UE01		Programmation pour les applications scientifiques et de l'ingénierie	CC	MAX(CC; E2)	ÉCRIT	1h30	
PHYSIQUE 1		Physique générale	(CC+2*E1)/3	MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))	ÉCRIT	2h00	
INFOS1-UE01		Ingénierie informatique et Interface homme machine (IHM)	(CC+2*E1)/3	MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))	ÉCRIT	1h30	
Méthodologie 1		Méthodologie et recherche documentaire	CC				
Semestre 2							
Code	Code UE	Intitulé	Formule_session1	Formule_session de rattrapage	E1/E2 (Ecrit/Oral)	Durée	
		Outils Mathématiques 2	(CC+2*E1)/3	MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))	ÉCRIT	1h30	
		Logique mathématique	CC	MAX(CC; E2)	ÉCRIT	1h30	
INFO2-UE1		Algorithmique et programmation 2	(CC+2*E1)/3	MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))	ÉCRIT	1h30	
INFO2-UE2		Anglais scientifique 1	CC	MAX(CC; E2)	ÉCRIT	1h00	
INFO2-UE3		Techniques d'expression écrite et orale	TP				
INFO2-UE4		Pratique du langage C	TP	MAX(TP;E2)	ÉCRIT	1h30	
INFO2-UE5		Introduction aux bases de données	(CC+2*E1)/3	MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))	ÉCRIT	1h30	
INFO2-UE6		Architecture des ordinateurs	(CC+2*E1)/3	MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))	ÉCRIT	1h30	
INFO2-UE7		Introduction aux systèmes d'exploitation	(CC+2*E1)/3	MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))	ÉCRIT	1h30	
INFO2-UE8		Droit de l'informatique	CC	MAX(CC; E2)	ÉCRIT	1h00	
Semestre 3							
Code	Code UE	Intitulé	Formule_session1	Formule_session de rattrapage	E1/E2 (Ecrit/Oral)	Durée	
INFO3-UE1		Anglais scientifique 2	CC	MAX(CC; E2)	ÉCRIT	1h00	
INFO3-UE2		Introduction à l'analyse de données	(CC+2*E1)/3	MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))	ÉCRIT	1h30	
INFO3-UE4		Informatique et électronique industrielles	(CC+2*E1)/3	MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))	ÉCRIT	2h00	
INFO3-UE5		Systèmes d'informations géographique et télédétection	(CC+2*E1)/3	MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))	ÉCRIT	1h30	
INFO3-UE6		Fondements théoriques de l'informatique	(CC+2*E1)/3	MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))	ÉCRIT	1h30	
INFO3-UE7		Graphes et algorithmes	(CC+2*E1)/3	MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))	ÉCRIT	1h30	
INFO3-UE8		Bases de données avancées 1	(CC+2*E1)/3	MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))	ÉCRIT	1h30	
INFO3-UE9		Programmation avancée	(CC+2*E1)/3	MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))	ÉCRIT	1h30	
Semestre 4							
CODE		Intitulé	Formule_session1	Formule_session de rattrapage	E1/E2 (Ecrit/Oral)	Durée	
INFO4-UE1		Gestion en entreprise	(CC+2*E1)/3	MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))	ÉCRIT	1h30	
INFO4-UE2		Programmation orientée objets 1	(CC+2*E1)/3	MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))	ÉCRIT	1h30	
INFO4-UE3		Automates et langages	(CC+2*E1)/3	MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))	ÉCRIT	1h30	
INFO4-UE4		Technologies Web	CC	MAX(CC; E2)	ÉCRIT	1h30	
INFO4-UE5		Introduction aux réseaux	(CC+2*E1)/3	MAX((CC+2*E1)/3;MAX(E2;(CC+2*E2)/3))	ÉCRIT	1h30	
INFO4-UE6		Méthodologie informatique	CC	MAX(CC; E2)	ÉCRIT	1h30	
INFO4-UE7		Anglais scientifique 2	CC	MAX(CC; E2)	ÉCRIT	1h00	
INFO4-UE8		Stage en entreprise(4 semaines)	TP				
Semestre 5							
CODE	Code UE	Intitulé	Formule_session1	Formule_session de rattrapage	E1/E2 (Ecrit/Oral)	Durée	
INFO5-UE1		Techniques de communications dans le monde professionnel	TP				
INFO5-UE2		Anglais scientifique	CC	MAX(CC; E2)	ÉCRIT	1h00	
INFO5-UE3		Logique et programmation logique	CC	MAX(CC; E2)	ÉCRIT	1h30	
INFO5-UE4		Programmation orientée objets 2	CC	MAX(CC; E2)	ÉCRIT	1h30	
INFO5-UE5		Bases de données avancées 2	CC	MAX(CC; E2)	ÉCRIT	1h30	
INFO5-UE6		Génie logiciel	CC	MAX(CC; E2)	ÉCRIT	1h30	
INFO5-UE7		Administration des systèmes d'exploitation	CC	MAX(CC; E2)	ÉCRIT	1h30	
INFO5-UE8		Gestion et prise de décision	CC	MAX(CC; E2)	ÉCRIT	2h00	
Semestre 6							
CODE	Code UE	Intitulé	Formule_session1	Formule_session de rattrapage	E1/E2 (Ecrit/Oral)	Durée	
INFO6-UE1		Anglais scientifique	CC	MAX(CC; E2)	ÉCRIT	1h00	
INFO6-UE2		Analyse exploratoire des données	CC	MAX(CC; E2)	ÉCRIT	1h30	
INFO6-UE3		Intro à l'administration des bdd	CC	MAX(CC; E2)	ÉCRIT	1h30	
INFO6-UE4		Programmation orientée objets 3	CC	MAX(CC; E2)	ÉCRIT	1h30	
INFO6-UE5		Administration des réseaux	CC	MAX(CC; E2)	ÉCRIT	1h30	
INFO6-UE6		Traitement d'images	CC	MAX(CC; E2)	ÉCRIT	1h30	
INFO6-UE7 (orientation parcours professionnel)		Stage en entreprise (12 semaines)	TP				
INFO6-UE8 (orientation poursuite d'études)		Décidabilité et complexité	CC	MAX(CC; E2)	ÉCRIT	1h30	
INFO6-UE9 (orientation poursuite d'études)		Projet tuteuré	TP				

GUIDE DES ÉTUDES

7 - Aide à la réussite

GUIDE DES ÉTUDES

8 - Équipe pédagogique de la formation

Equipe universitaire

- Enée Gilles (MCF)
- Falao Eddy (PRAG)
- Flouvat Frédéric (MCF)
- Selmaoui Nazha (MCF-HDR)
- Knapik Theodor (PR)
- Rouibah Yazid (MCF)
- Taladoire Gilles (MCF)
- Touraivane (MCF)

Intervenants professionnels

- Baccouchi Zora
- Burg Philippe
- Chauveau-Simiol Christel
- Cheng Zhi
- Cheype Adrien
- Clasen Ralf
- Fabre Mathieu
- Ficagna Jean Pierre
- Flamand Julien
- Granger Bruno
- Jouve Euan
- Lachaud Jean
- Lagabrielle Cécile
- Lemaire Olivier
- Nazeyrollas Philippe
- Nevot Claire
- Ranaivosoloarimanana Albert

GUIDE DES ÉTUDES

9 - Équipe administrative et technique

La direction des études et de la vie étudiante

Cette direction regroupe l'ensemble des services dédiés aux étudiants, aux stagiaires et participe à la mise en œuvre et le suivi de la politique conduite par le conseil d'administration de l'UNC.

Elle apporte son soutien à la politique de l'université en faveur de l'étudiant, son appui administratif et technique au pilotage et à la mise en œuvre des missions de formation, d'orientation et d'insertion professionnelle. La DEVE est composée de 4 Bureaux et d'un espace Uni-Handicap.

Bureau de la scolarité

deve_scolarite@univ-nc.nc

Pour le département LLSH : sp-lsh@univ-nc.nc

Pour le département ST : sp-st@univ-nc.nc

Pour le département DEG: sp-deg@univ-nc.nc

- Bureau de la scolarité : des gestionnaires installés au plus près des départements assurent principalement les missions suivantes :
 - Accueil - information aux usagers
 - Suivi des inscriptions pédagogiques
 - Gestion des emplois du temps
 - Organisation des épreuves
 - Organisation des délibérations de jurys
 - Diffusion des résultats
 - Gestion et suivi des services des personnels titulaires et vacataires
 - Accompagnement à la direction des départements pour les tâches ne relevant que du département (élections, conseils, etc)

Bureau de la vie étudiante, des inscriptions et des diplômes

deve_bve@univ-nc.nc

Bureau de la vie étudiante, des inscriptions et des diplômes : positionné en accueil central du campus, les gestionnaires assurent principalement les missions suivantes :

- Accueil – information aux usagers
- Facilitateur des démarches des étudiants (bourses, projets associatifs, etc.)
- Organisateur des relations Lycées-UNC (journées d'accueil, salons, etc.)
- Interface avec les partenaires institutionnels (Gouvernement, Provinces, VR) et techniques (MDE, CAFAT, MDF) / Organisateur de la campagne d'inscriptions et du processus d'édition des diplômes / Support administratif et technique de la commission vie étudiante.

Observatoire de la vie étudiante

deve_observatoire@univ-nc.nc

- Accompagnement des étudiants dans l'élaboration de leur projet personnel et professionnel
- Suivi des réussites, des diplômés et de leur insertion professionnelle
- Enquêtes « vie étudiante »

Toutes les données récoltées restent confidentielles et les résultats communiqués sont une synthèse globale (aucune donnée nominative n'est communiquée).

Conformément à la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Pour vos différentes démarches (recherche d'emploi, poursuites d'études, demandes de bourse...) il est recommandé d'avoir une adresse électronique actualisée et conforme : prenom.nom@serveur.

Pour vous suivre et vous contacter, nous avons besoin de votre adresse électronique !

Par conséquent, durant l'année universitaire ou lorsque vous quittez l'Université de la Nouvelle-Calédonie, pensez à nous communiquer votre nouvelle adresse électronique et éventuellement votre nouveau numéro de téléphone.

Pour mettre à jour vos contacts ou pour toutes informations : deve_bve@univ-nc.nc ou deve_observatoire@univ-nc.nc

- Bureau d'appui de l'administration des enseignements

deve_enseignements@univ-nc.nc

➤ Bureau d'appui de l'administration des enseignements : installé avec les services centraux de l'établissement, les gestionnaires assurent principalement les missions suivantes :

- Elaboration du référentiel des études et de la vie étudiante (règlement ; stages ; etc)
- Amélioration des outils, procédures et méthodes de gestion
- Accompagnement des services et des personnels dans la mise en œuvre des plans d'actions des formations et des outils de gestion
- Pilotage des actions de dématérialisation liées aux projets pédagogiques
- Mise en application des décisions prises en Conseil d'Administration
- Fiabilisation et sécurisation des procédures de gestion liées aux charges d'enseignement et heures complémentaires, en appui à la DRH et au contrôle de gestion.

- Espace Uni-Handicap

deve_handicap@univ-nc.nc

➤ Espace Uni-Handicap : positionné en accueil central du campus, les gestionnaires assurent principalement les missions suivantes :

- Accompagnement des étudiants en situation de handicap, qu'il soit temporaire ou permanent
- Administration des équipes plurielles (personnels de santé, d'enseignement, d'administration et technique) chargées d'évaluer les besoins de chaque étudiant et d'apporter une définition concertée des aménagements à mettre en œuvre
- Interface avec toutes les composantes de l'UNC et l'extérieur (MDE, SIC, Provinces, VR, etc.)
- Soutien logistique et mise en œuvre des dispositifs spécifiques liés à chaque situation (recrutement pour prise de notes, acquisition de matériel)

GUIDE DES ÉTUDES

10 - La Bibliothèque : L'autre lieu pour réussir ses études.

La Bibliothèque de l'Université de la Nouvelle-Calédonie (BUNC) met à la disposition de ses usagers une large offre documentaire. Deux bibliothèques déclinent cette offre :

- La bibliothèque universitaire de Nouville pour le droit, l'économie et la gestion, les sciences et techniques, les lettres, langues et sciences humaines.
- La bibliothèque universitaire de l'Espe pour la formation des enseignants du 1^{er} et 2nd degré.

La BUNC c'est également une bibliothèque numérique disponible via le portail documentaire : <http://portail-documentaire.univ-nc.nc> qui offre des milliers de livres et de revues électroniques, des bases de données, des dictionnaires et encyclopédies électroniques. Les collections numériques sont accessibles depuis l'UNC mais aussi depuis l'extérieur avec les identifiants fournis par l'établissement.

Collections

C'est à la bibliothèque universitaire que vous rencontrerez toutes les ressources documentaires indispensables à vos études :

- les manuels et autres ouvrages recommandés par vos enseignants (la plupart du temps en plusieurs exemplaires, dont un exclu du prêt) ;
- les revues scientifiques, professionnelles ou grand public, ainsi que les quotidiens et magazines ;
- les dictionnaires et encyclopédies, spécialisés ou généralistes ;
- les auteurs essentiels dans les disciplines enseignées ;

La bibliothèque universitaire met également à votre disposition un fonds « Détente et découverte » pour lire et emprunter des romans contemporains, des bandes dessinées, des documentaires ; ainsi que des DVD.

Services

Outre la consultation et le prêt de documents, la bibliothèque universitaire propose différents services :

- plus de 500 places de travail ;
- une salle informatique et un espace de photocopies & impressions ;
- des salles de travail en groupe accessibles sur réservation ;
- une salle audiovisuel pour visionner les films présents dans nos collections et/ou documentaires de la TNT ;
- la réservation, la prolongation mais aussi la suggestion d'acquisition de documents
- le prêt d'ordinateurs portables

Toutes les informations utiles (horaires, conditions de prêt, contacts, téléphones, e-mail, etc.) sont accessibles sur le site de la BUNC : <http://portail-documentaire.univ-nc.nc>

Tutorat documentaire et informatique

Saisissez l'opportunité et faites appel au tutorat documentaire et informatique que la BUNC vous propose. **Les tuteurs sont des étudiants de L3 ou plus** issus des trois départements de l'Université et qui ont pour missions de vous accompagner dans vos recherches documentaires, ou dans l'appropriation des outils numériques de l'établissement. Ils vous proposent une aide documentaire ou un soutien méthodologique pour :

- vous organiser dans votre travail universitaire
- prendre des notes
- comprendre un TD
- préparer un exposé en vous guidant dans votre démarche documentaire
- lire un code civil ou écrire un commentaire d'arrêt

Ce dispositif permet, dès votre entrée à l'UNC, de vous donner les bonnes pratiques d'utilisation des ressources documentaires et numériques mises à disposition de la communauté.

GUIDE DES ÉTUDES

11 - Le Centre de Ressources en Langues (CRL)

Le Centre de Ressources en Langues (CRL)

Le Centre de Ressources en Langues est un nouvel espace multimédia dédié à l'apprentissage, au perfectionnement et à la pratique des langues, essentiellement anglais pour les étudiants UNC, Français Langue Etrangère (FLE) pour les étudiants anglophones accueillis à l'Université.

Centre agréé pour les certifications et examens de langues

Anglais

Le Centre de ressources en langues vient en appui aux programmes de Mobilité Internationale. Pour bénéficier d'un semestre d'études ou poursuivre des études en Australie ou Nouvelle- Zélande, l'obtention du **IELTS** - International English Language Testing System - est obligatoire. En partenariat avec ELA (English Language Academy) – University of Auckland, le CRL prépare et organise 4 sessions/an.

Le **CLES** (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) s'adresse à tous les étudiants inscrits en formation initiale mais en particulier aux étudiants inscrits en Master Enseignement.

Français Langue Etrangère

Le Centre de Ressources en langues est agréé pour organiser des sessions d'examens en vue de l'obtention du **TCF**, Test de Connaissance de Français, qui s'adresse aux étudiants non francophones inscrits à l'UNC qui souhaitent connaître leur niveau de français ou qui souhaitent s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur ou Grande école.

Les étudiants non francophones peuvent également passer le **DELF**-Diplôme d'Etudes en Langue Française – **DALF** – Diplôme Approfondi de Langue Française-

Auto-formation accompagnée

- En plus des cours de langues qui font partie intégrante du parcours LMD, le Centre de ressources en langues propose un accès **en auto-formation accompagnée** pour les étudiants qui souhaitent améliorer leur niveau. Le dispositif permet d'acquérir plus d'autonomie dans l'apprentissage et travailler à son rythme avec l'appui d'un **tuteur**.

Heures de tutorat proposées en anglais, en FLE, à partir de ressources diversifiées : exercices en ligne, clip, émissions radio, TV, journaux, films, etc.

Ateliers spécifiques

- Préparations aux certifications en anglais : IELTS, CLES ; en français : TCF, DELF/DALF, certification Voltaire.
- Ateliers de conversation en anglais, en FLE
- stages intensifs ou formations spécifiques organisées à la demande des responsables de département.

Pour toute information

Centre de ressources en langues : Bat LLSH, 1^{er} étage, L13- L14.

Contact : crl@univ-nc.nc

Tel : (+ 687) 29 04 50

GUIDE DES ÉTUDES

12 - Environnement Numérique de Travail (ENT)

L'Université de la Nouvelle Calédonie met à la disposition de ses étudiants et personnels des moyens informatiques, dont un Environnement Numérique de Travail, ou « ENT ». Cette plateforme permet d'avoir accès en ligne, via un point d'entrée unique et sécurisé, à un bouquet de services numériques personnalisés.

L'ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL : <https://ent-univ-nc.nc>

Connectez-vous en utilisant l'identifiant et le mot de passe de votre compte, reçus au moment de votre inscription.

Vous pouvez vous connecter via tout dispositif (ordinateur, tablette, smartphone) et depuis tout point d'accès à Internet.

L'ENT est votre point d'entrée de vos services numériques, pour travailler, collaborer et communiquer. Vous y trouverez notamment:

Vos cours en ligne via l'outil MOODLE, les podcasts des conférences sur la WEBTV, les portails documentaire et scientifique;

La possibilité de créer votre portfolio électronique avec l'outil MAHARA, pour valoriser vos connaissances, compétences, expériences, ...

Votre espace de stockage Cloud pour le travail collaboratif, qui vous permet de stocker jusqu'à 5Go de données par utilisateur, et de partager vos documents avec des personnes internes ou externes;

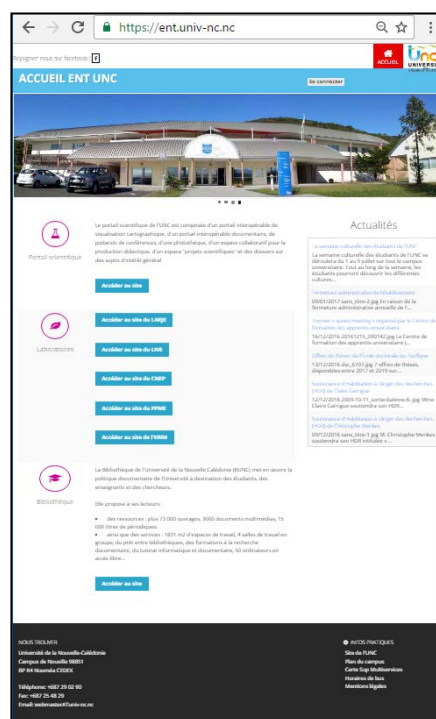
Votre emploi du temps ou votre dossier scolarité: informations administratives, gestion des absences, gestion des notes... ;

L'accès à votre messagerie électronique et votre agenda, la possibilité de demander de document liés à votre scolarité, ...

Les actualités de la vie universitaire et toute information qui vous intéresse : sur les activités culturelles et sportives, les associations étudiantes, sur l'international, la santé, les restaurants, les bourses, les relations avec les anciens étudiants...

La possibilité déposer votre CV et de consulter des offres de stages ;

Et encore bien d'autres services ! Petites annonces, tutoriaux techniques, veille numérique... L'ENT est régulièrement enrichi de nouveaux contenus et fonctionnalités.





LE DISPOSITIF D'ASSISTANCE INFORMATIQUE

En cas de difficulté technique (perte de mot de passe, panne d'un dispositif ou d'une fonctionnalité, ...), vous pouvez contacter la hotline de la direction du Système d'Information au **290.911** ou à l'adresse 911@unc.nc , en décrivant précisément votre problème.

Un ticket d'assistance sera alors créé à votre nom, qui permettra de suivre la résolution de votre problème. Des notification d'avancement de votre demande vous seront diffusées par email au fur et à mesure de son traitement.

Dans le cas d'un besoin d'assistance à l'utilisation des outils mis à votre disposition, vous pouvez contacter directement l'assistance fonctionnelle TICE : assistance-tice@univ-nc.nc .



Compétences numériques

A noter qu'il est possible à tout étudiant, dans ses choix pédagogiques, de suivre un enseignement facultatif (donnant lieu à des points de bonification au semestre), le certificat informatique et Internet niveau 1 - **C2 i** - permet d'améliorer ses compétences dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Pour des informations complémentaires sur le C2 i : <https://c2i.enseignementsup-recherche.gouv.fr/etudiants/c2i-niveau-1>